

ECHOS du COTA

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1000 BRUXELLES 1
1/1836

BUREAU DE DEPOT
BRUXELLES 1

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SUD

ECRIT PÉRIODIQUE | AUTORISATION DE FERMETURE 1000 BRUXELLES 1 | 1-18340 | IMPRIMÉ À TAXE RÉDUITE

#115

bulletin trimestriel d'information du COTA asbl

ISSN : 0773-5510 | COTA asbl 7, rue de la Révolution 1000 Bruxelles | N°115 • trimestriel • Juin 2007 / 3€

EDITEUR RESPONSABLE COLETTE ACHEROY
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE

RÉDACTION STEPHANE BOULCH
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

GESTION DES ABONNEMENTS ROSE MARTINEZ
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

GRAPHISME FREDERIC PIRON
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

PHOTO COUVERTURE SEAN SPRAGUE/PANOS PICT.

FORMULES D'ABONNEMENT
ANNUEL : 10 € [4 NUMEROS]
ANNUEL PARRAINÉ : 7 € [4 NUMEROS]
PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS, VEUILLEZ
CONTACTER LA RÉDACTION

COORDONÉES BANCAIRES
DEXIA BD PACHECO 1000 BRUXELLES
SWIFT-BIC : GKCCBEBB // IBAN : BE730682 1270 4960 //
068-2127049-60

*POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS ENVOYER DE
CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT POSTAL
INTERNATIONAL OU LE VIREMENT DE COMPTE À COMPTE
(FRAIS À VOTRE CHARGE)*

COTA ASBL
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE
TÉL. : 00 32 [0]2 218 18 96
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

La fin de la coopération

Considérant la multiplicité des pratiques, la variété même des concepts, la diversité des histoires et des cultures qui les ont portés, on serait tenté de penser que la coopération au développement a toujours appuyé l'économie sociale et solidaire au Sud.

L'étiquette est neuve mais le principe est râpé pourrait-on dire... Mais à la réflexion, pas tellement car ce que cette "nouvelle notion" remet au goût du jour, c'est le droit et la faculté des citoyens à disposer d'eux-mêmes, sans intermédiaire, c'est la revendication d'une répartition plus juste des biens et des ressources.

Or, on connaît la réalité des pratiques de partenariat, la place réellement accordée à la participation des bénéficiaires dans bon nombre de projets, les contraintes qu'imposent les règles de financement, en particulier l'impossibilité pour les partenaires du Sud de gérer directement les fonds alloués à leurs projets, la complexité des procédures administratives... On est vraiment loin de l'autodétermination et de l'autogestion.

L'engouement pour l'ESS a sans doute ceci d'intéressant qu'il va peut-être contribuer à changer les pratiques de coopération et même remettre en cause son existence. Car en effet, au delà des définitions et des typologies, ce qui se joue, c'est la reconnaissance d'une pléiade de nouveaux acteurs, de nouvelles pratiques, d'alternatives, l'imposition d'une contestation tacite à toutes les formes d'ingérence... C'est un véritable contre-pouvoir qui est en train d'émerger aussi bien à l'échelle locale que globale. Le rôle et la légitimité des acteurs "conventionnels" de la coopération s'en trouveront nécessairement modifiés.

Et si sous cette impulsion, on était finalement amené à ne garder de la coopération que l'aspiration à la solidarité ?

→ sommaire

- 3 L'ÉCONOMIE SOCIALE AU SUD. DE QUOI PARLE-T-ON ?
- 9 LES RELATIONS ENTRE L'ÉCONOMIE SOCIALE BELGE ET LES PAYS DU SUD (G. DOYEN)
- 11 ÉCONOMIE SOCIALE ET ÉCONOMIE MONDIALE, POUR UN RENOUVEAU DES PARTENARIATS DE CO-DÉVELOPPEMENT ENTRE SOCIÉTÉS CIVILES D'EUROPE ET D'AFRIQUE... (B. GOFFINET ET M. TOTTÉ)
- 17 L'EMPODERAMIENTO DES FEMMES DANS L'ÉCONOMIE POPULAIRE ET SOLIDAIRE BOLIVIENNE
- 19 LE RÔLE DES ONGD DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (P. VANDERHULST)
- 24 LES ENJEUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN GUINÉE CONAKRY (D. KABA)
- 26 CHRONIQUE DE LIVRES
- 32 FORMATIONS - ÉVÈNEMENTS
- 34 ON NOUS INFORME
- 35 APPEL À CONTRIBUTIONS
- 36 PUBLICATIONS RÉCENTES / SITE INTERNET

ECHOS DU COTA est un trimestriel d'information qui suggère et analyse des alternatives technologiques et des savoir-faire pour susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer des débats, influencer des projets de développement.



Le **COTA** est une ONG de coopération au développement reconnue par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD), active dans l'éducation et l'offre de services aux acteurs de la coopération : information, documentation, appui méthodologique, études-recherches, identification et évaluation d'interventions.

Le **COTA** est spécialisé dans les technologies et les méthodologies du développement.

→ L'ÉCONOMIE SOCIALE AU SUD. DE QUOI PARLE-T-ON ?*



(Sénégal) PHOTO : Cf2m

Même si la coopération internationale a redécouvert l'économie sociale (ES) et si le débat est aujourd'hui très vivace sur son utilité et son apport spécifique dans le développement, le concept demeure peu répandu dans les pays du Sud. Il recouvre des réalités et des pratiques très diverses selon l'époque ou la zone géographique à laquelle on se réfère.

On pourrait en effet faire remonter les origines de l'ES très loin dans l'histoire humaine. Elles se confondent avec la lente émergence de la liberté d'association depuis l'antiquité. Encore aujourd'hui, des colorations particulières ne cessent de se diversifier au fur et à mesure que de nouvelles préoccupations apparaissent et mobilisent les « sociétés civiles ». Ainsi, les mouvements écologistes et les promoteurs d'un développement durable dans les deux hémisphères ont récemment commencé à faire naître dans leur sillage, de nouvelles coopératives et des organisations d'entraide qui visent à mettre en pratique les principes de l'écologie via des activités de recyclage, une exploitation équilibrée des ressources naturelles ou encore l'organisation d'un tourisme socialement et écologiquement responsable.

Parce que les initiatives émanent souvent de groupes et de communautés organisés à l'échelle locale, elles sont très marquées par leurs valeurs sociales, culturelles et religieuses. C'est flagrant dans les pays en développement, où une multitude d'initiatives relèvent de l'économie informelle et sont, en dehors de tout cadre juridique formalisé, façonnées par les schémas culturels et sociaux des acteurs. Dans les sociétés traditionnelles, les liens d'appartenance, les relations de réciprocité, les pratiques solidaires sont très éloignées des rapports qui prévalent dans des environnements capitalistes formalisés. Le renouveau d'une ES informelle en Afrique exprimerait d'ailleurs selon certains un désaccord fondamental des populations avec les standards capitalistes véhiculés par la culture occidentale.

UNE TENTATIVE DE DÉFINITION

De fait, il n'existe pas de définition officielle et internationale de l'ES. En 1999, J. Defourny et P. Develtere ont tenté d'en proposer une qui combine deux approches¹ :

- l'approche juridico-institutionnelle, basée sur l'analyse des principales formes juridiques ou institutionnelles sous lesquelles les initiatives d'ES s'organisent ;
- l'approche normative, qui appréhende l'ES en soulignant les principes que les entités qui la composent ont en commun.

Cette définition continue de servir de référence au Groupe Nord-Sud d'Economie Sociale et Solidaire (GNSESS) en Belgique. Elle est exprimée en ces termes : « L'ES regroupe les activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités² et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

- finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit (l'activité d'ES est un service rendu aux membres ou à une collectivité plus large et non un outil de rapport financier pour le capital investi. Le dégagement d'éventuels excédents est alors un moyen de réaliser ce service mais non le mobile principal de l'activité) ;
- autonomie de gestion (qui vise principalement à distinguer l'ES de la production de biens et services par les pouvoirs publics) ;
- processus de décision démocratique (renvoie théoriquement à la règle « une personne-une voix » ou du moins à une stricte limitation du nombre de voix par membre dans les organes souverains) ;
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus (rémunération limitée du capital, répartition des excédents entre les travailleurs ou entre les membres-usagers sous forme de ristourne, mise en réserve d'excédents pour le développement de l'activité, affectation immédiate de ceux-ci à des fins sociales, etc.).

* Cet article été rédigé par nos soins avec la collaboration de Bénédicte Fonteneau (HIVA) sur base des documents suivants: J. Defourny, P. Develtere et B Fonteneau (1999), L'économie sociale au Nord et au Sud, De Boeck ; les mêmes (2000) « Le concept d'économie sociale confronté aux réalités du Sud (Regards critiques sur le concept d'ES d'une cinquantaine de chercheurs/praticiens du Sud ou travaillant dans le Sud), STEP/ILO Working Group on Civil Society et Social Economy, Genève-Liège-Leuven ; P. Develtere (2002), L'économie sociale et la coopération au développement : quo vadis ? (www.hiva.be/docs/paper/P12.pdf).

1 Op. cit. + Defourny J. (1992), Origins, Forms and Roles of a Third Major Sector », in Defourny J. & Monzon Campos J-L. (eds, Economie Sociale – The Third Sector, De Boeck, Bruxelles, p. 27-49.

2 Dans le Sud, des initiatives combinent les fonctions d'une coopérative d'épargne et de crédit à celles d'une mutuelle de santé. On parle de façon générique des caisses coopératives et mutualistes

« (...) Ces alternatives ne cherchent pas à maximaliser les profits, mais proposent de manière explicite de nouvelles références en termes de valeurs, d'éthique et de projet politique, en posant les jalons d'une économie de justice basée sur la solidarité. De plus, de nouveaux critères semblent apparaître, sans toutefois en constituer des règles acquises; on citera notamment :

- une fourchette salariale équitable ;
- un souci de développement durable et de protection environnementale ;
- une volonté d'accessibilité pour tous (tant pour les travailleurs que pour les consommateurs) ;
- la recherche de la transparence et de la démocratie par la participation directe et la formation continue des acteurs impliqués ;
- des relations commerciales équitables ».

L'ES ne se définit nullement par des branches d'activité particulières. Toute activité productrice de biens ou de services peut a priori être organisée dans ce cadre. D'ailleurs, elle est aussi bien présente dans des activités marchandes (surtout avec des coopératives) comme l'agriculture, l'artisanat, l'industrie, la finance et la distribution que dans des activités en tout ou en partie non marchandes (surtout avec des associations et des mutualités) comme la santé, la culture, l'éducation, les loisirs, les services sociaux, la coopération au développement, etc.

CONCEPTS APPARENTÉS

Le monde anglo-saxon connaît la notion de "Non Profit Sector" (associations, charities, voluntary organisations, foundations...). Ce secteur est composé d'organisations formelles, privées, disposant de leurs propres règles et instances de décision. Elles admettent un certain niveau de participation de volontaires et/ou de donateurs. L'adhésion à ces associations est libre et délibéré³.

Plus récemment, en Amérique latine et dans le monde francophone, « l'économie solidaire »⁴ est reconnue comme une nouvelle économie sociale. Le concept désigne des initiatives plus récentes dans des champs d'activités également émergents (services de proximité, aide aux personnes âgées, gestion environnementale des déchets, agriculture durable, services d'échanges libres (SEL)...).

Ces initiatives reposent à la fois sur des ressources monétaires et non-monétaires. La démocratie et l'égalité y sont valorisées dans les domaines de la production, de la distribution et de l'intermédiation financière. Une attention particulière est accordée à la nécessité de produire du lien social et la dimension politique de contre-révolution au néolibéralisme y est fortement accentuée.

En Amérique latine, on utilise le terme « d'économie populaire⁵ » pour désigner autant des activités économiques que des pratiques sociales développées par les groupes populaires qui, par l'utilisation de leur propre force de travail et des ressources disponibles, veulent satisfaire des besoins de base, matériels et/ou immatériels. Economie et reproduction de la vie y sont étroitement attachées (en opposition à l'accumulation consumériste). On y développe le « vivre ensemble » avec l'appui des réseaux primaires et communautaires. On y refuse la dichotomie entre secteurs formel et informel, l'accent devant être plutôt porté sur le sens et la rationalité interne des initiatives économiques gérées par les travailleurs eux-mêmes.

L'ES ET LES RÉALITÉS DU SUD

En 2000, des chercheurs belges ont cherché à tester la définition de l'ES dont il est question par rapport aux réalités du Sud. Une vaste consultation écrite a été organisée auprès d'une cinquantaine de praticiens et chercheurs travaillant sur des dynamiques similaires (secteur informel, société civile, grassroots organisations, etc.) au Sud de la planète.

Il en est ressorti que le terme avait peu de résonance dans les milieux publics et académiques approchés. Le concept recueille néanmoins un écho positif de par son ouverture, sa flexibilité et le fait qu'il ne se limite pas à une typologie précise, qu'il permet d'intégrer une diversité de situations tout en soulignant ce qui fait traits communs. Un autre avantage accordé au concept, c'est le fait qu'il permette un débat et un discours au niveau global et à l'échelle internationale.

Le caractère fédérateur de l'ES, le fait qu'elle combine les objectifs économiques et sociaux, l'hybridation qu'elle réalise des économies marchandes, non-marchandes et non monétaires, le niveau élevé de participation, d'implication et d'autonomisation qu'elle suppose de la part des populations et son étroite relation avec les pratiques « traditionnelles » sont des aspects conformes à ce que les personnes consultées connaissent dans leur contexte d'activités.

Cependant, le concept est jugé trop européo-centriste et rationalisateur. On reproche à l'approche juridico-institutionnelle de ne tenir compte ni des organisations informelles ou infra-institutionnelles, ni de celles qui fonctionnent sur d'autres mécanismes opérationnels (des coopératives sans coopérateurs, des associations sans AG...). Cela implique qu'on ne reconnaît pas les phases d'évolution intermédiaires par lesquelles la plupart des associations sont obligées de passer avant d'atteindre un certain niveau de stabilité et de maturité. Le concept sous-estimerait l'importance du contexte.

Les assertions tirées de l'approche normative suscitent un certain scepticisme. En effet, peut-on toujours parler d'autonomie des organisations d'ES envers les bailleurs de fonds ou les pouvoirs publics auxquels elles sont redevables ? Le caractère démocratique de la prise de décision est-il réaliste dans tous les contextes ? Comment intégrer les autres modes de décisions (consensus, compromis, confiance...) ? Les critères relatifs à la distribution des revenus sont-ils applicables ?

Sur base des exemples et analyses fournis par les répondants, la consultation a tenté d'établir une typologie des organisations d'ES. Nous en présentons quelques éléments dans les sections suivantes.

³ Salamon et Anheier (1997), *Defining the non-profit sector: a cross national analysis*, Manchester University Press, Manchester.

⁴ Eme B. et Laville J.-L. (2006), « Définition de l'économie solidaire », in Laville J.-L. & Cattani A.D. (eds), *Dictionnaire de l'autre économie*, Folio Actuel, Paris.

⁵ Sarria Icaza A. & Tiriba L., (2006), *Définition de l'économie populaire*, in Laville J. L & Cattani A.D. (eds), *Dictionnaire de l'autre économie*, Folio Actuel, Paris.



(Lesotho) PHOTO : COTA

LES ORGANISATIONS PROCHES DE LA DÉFINITION

Les répondants y ont repris les formes structurelles « classiques » de l'ES, à savoir des associations, les coopératives et des mutuelles.

Ces organisations occupent une grande diversité de terrains de l'agriculture à l'élevage, en passant par la consommation, l'industrie, le crédit, l'éducation, l'irrigation, l'environnement, etc.

Sous diverses formes, le microcrédit (self-help groups, associations et coopératives d'épargne-crédit, fonds de rotation, etc.) est le domaine le plus fréquemment cité comme exemple sur les trois continents de l'hémisphère Sud.

Sont également reprises une grande partie de celles qualifiées de « traditionnelles » dans le sens où elles sont structurées, souvent de manière informelle, sous des formes communautaires au fonctionnement divers. Les dénominations sont diverses : grassroot groups, castes, associations, etc.

LES ORGANISATIONS À LA PÉRIPHÉRIE DE LA DÉFINITION

C'est probablement cette catégorie qui fait le mieux apparaître les difficultés et les contradictions de classification selon les réalités auxquelles il est fait référence et leurs interprétations.

Les organisations citées sont le plus souvent des structures qui pourraient formellement être reprises en économie sociale mais dont le fonctionnement effectif ne correspond pas toujours aux principes.

Les institutions de microfinance, semblent être les structures les plus difficiles à classer. En effet, ces structures sont la plu-

part du temps destinées à fonctionner selon des principes proches ou conformes à l'ES. Cependant, comme le notent plusieurs répondants africains, ces systèmes ne satisfont, dans les faits, pas entièrement aux critères classiques (ou normatifs) des structures mutualistes ou coopératives (règles de fonctionnement démocratique, mode de constitution du capital social, mode de répartition des surplus, etc.).

Dans le même domaine, mais en Argentine cette fois, les « banques coopératives » sont perçues dans certains cas comme des « sociétés anonymes cachées » ne déclarant pas une vocation surtout lucrative.

En Inde notamment, certaines coopératives semblent placer la recherche de profit et l'augmentation de leurs revenus avant la fourniture de services (les coopératives de cannes à sucre par exemple). De plus, le « membership » de ces coopératives est souvent limité aux propriétaires terriens (« landowners ») de taille moyenne ou large. Selon des répondants indiens, ceci a comme conséquence l'accroissement de la différenciation économique : « des membres de coopératives prospérant ; des ouvriers agricoles s'appauvrissant ».

Même dans les cas où le « membership » des coopératives a un caractère plus « inclusif » (ex : associations d'utilisateurs de systèmes d'irrigation), la raison première est l'amélioration des conditions par l'augmentation de la production agricole et donc, du revenu. Dans ce sens, il semble que la distinction profit/service comme la distinction personnes/capital (dans la définition normative) puissent parfois être artificielles en raison de leur « inter-connectivité ».

Dans le développement institutionnel des structures coopératives, il est souvent recommandé dans certains pays d'observer une phase pré-coopérative (c'est parfois obligatoire dans d'autres). Cette phase où les structures et le fonctionnement

de l'initiative restent provisoires et ne remplissent pas complètement les critères normatifs proposés peut durer de 6 mois à 2 ans. Pourtant, ces entités constituent depuis la dernière décennie des acteurs très déterminants de la vie économique et sociale locale (notamment au niveau des villages), avec la complicité relative des ONG et autres associations sans but lucratif.

Les clubs Paysans béninois sont également classés dans cette catégorie. Il s'agit de groupes mus en premier, non par des objectifs économiques pour des fonctions sociales, mais plutôt par de forts liens d'amitié et de solidarité sociale, exprimés à travers des prestations réciproques presque gratuites ou tout au moins non-marchandes (construction de cases, ou de puits, labour de champs, etc.). Ces prestations ont des contreparties économiques ou financières énormes, très peu facilement mobilisables dans ces contextes d'économie locale (ou rurale) très peu monétarisée. On pourrait à la rigueur parler de « troc » dans une ambiance de solidarité, de volontarisme et de démocratie traditionnelle, ce qui traduit une dynamique d'échanges locaux non ou partiellement monétarisés, pour l'accomplissement de fonctions économiques et sociales.

Il est également fait référence à certains groupes culturels. Il s'agit de groupes fortement structurés et dynamiques, pas forcément dotés de principes normatifs de fonctionnement, mais qui assurent la survie d'un nombre important de membres (et de ménages), sur la base de prestations culturelles diverses (animations pour mariage, dot, cérémonies rituelles ou coutumières, spectacles publics.)

QUID DES ONG ?

Bien que l'appellation « Organisation Non Gouvernementale » recouvre elle aussi des réalités très différentes selon les pays, on serait tentés de les faire entrer en bloc dans la deuxième catégorie. L'approche juridico-institutionnelle le justifie. L'approche normative moins.

Plusieurs études montrent que l'autonomie de gestion des ONG est doublement questionnée. D'une part, la majorité des ONG deviennent de plus en plus dépendantes des fonds publics, et dépendent donc au moins partiellement des priorités sectorielles et géographiques des bailleurs de fonds. D'autre part, la perte de légitimité de la coopération et la perte d'intérêt de l'opinion publique (ceci est relevé pour la Belgique) pour la problématique, obligent les ONG à faire appel à des stratégies de récoltes de fonds de plus en plus sophistiquées, qui doivent s'adapter à l'évolution de la demande de l'opinion publique.

Si l'exigence du processus de décision démocratique est formellement et statutairement rencontrée, les critères doivent être clarifiés et affinés. D'autant plus que le concept de la « bonne gouvernance » n'est pas exempt de contradictions... Les répondants relèvent que dans certains pays, des ONG qui découragent pourtant la réalisation de profit et font la promotion de valeurs démocratiques au sein des communautés locales, agissent elles-mêmes de manière plutôt autocratiques, n'impliquant que très peu ou pas du tout les bénéficiaires de leurs actions. Ce paradoxe, et celui des leaders charismatiques promouvant la démocratie tout en exerçant une autorité très forte, est présenté comme commun à de nombreuses ONG.

Dans le même sens, les répondants s'interrogent : par quelles idéologies ou principes les ONG justifient-elles leur existence et leur action ? Quelle est la forme du partenariat entre l'ONG et son partenaire du Sud ?



(Bolivie) PHOTO : Sophie Charlier

LES ORGANISATIONS DIFFICILES À CLASSER

- **Les réseaux de lobbying et de pression politiques** : par nature, leurs activités sont dans une moindre mesure d'ordre économique. Leur fonctionnement s'organise en réseau et se base sur l'échange d'informations via les nouvelles technologies de l'information. Selon l'évolution du contexte, elles se défont et se refont sur base de thématiques et d'événements spécifiques.
- **Les clubs de trocs**. Proches des clubs paysans béninois, les clubs de trocs sont ici mentionnés en référence aux réalités argentines. Il est noté que ces clubs, organisés sous forme de réseaux, produisent et consomment des biens et des services qui s'échangent au sein du réseau. Ces biens et services incluent la nourriture, les vêtements, les produits artisanaux jusqu'aux services de tourisme, les analyses cliniques et des travaux d'électricité. Ces clubs remplacent l'argent par des crédits pour éviter la concurrence, le lucre et la spéculation. Ces crédits constituent une forme de monnaie sociale décentralisée qui ne génèrent pas d'intérêt et n'est pas cumulable.
- **Les syndicats**. Ils combinent souvent (comme ce fut le cas en Europe) des fonctions de services aux adhérents (économiques, sociales...) et des fonctions de représentation des intérêts des travailleurs.
- Les grandes **fondations**⁶, organisations philanthropiques et organisations internationales. Ces fondations occupent pour certaines, sous des formes associatives, des champs d'activités (santé, éducation) qui pourraient les rapprocher de l'ES et certaines revendiquent même leur appartenance à l'économie sociale. Cependant, la motivation principale de certaines fondations est bien souvent de pouvoir bénéficier d'une bonne image et des avantages économiques et financiers relatifs juridiquement octroyés à ce type de structures. Comment la Ford Foundation India, Aga Khan Foundation, etc. entreraient dans la typologie de l'économie sociale ?

6 Bien qu'il y ait toujours discussion, les fondations sont de plus en plus considérées comme faisant partie de l'économie sociale.

Dans un certain sens, on peut dire que ces organisations ont bien un lien avec la composante normative de la définition (puisqu'elles mettent l'accent sur les services et les gens plutôt que sur le profit et le capital) bien qu'elles ne soient ni des coopératives, ni des associations, ni des mutuelles. Si certaines organisations comme la Ford Foundation sont fondées par des entrepreneurs «for-profit»; il n'empêche que certaines ne produisent pas réellement des biens ou des services tangibles, mais fournissent de l'assistance aux ONG et aux gouvernements pour produire des biens et services sociaux. De ce fait, elles peuvent être considérées comme des organisations de support puisqu'elles fournissent un appui financier, technique et intellectuel comme une reconnaissance et une légitimité internationale. Le caractère ambigu de leurs conditions et motivations de création, le non-respect du principe de la distribution démocratique du pouvoir ainsi que leur caractère unipersonnel en font cependant des organisations que l'on ne peut automatiquement classer comme des organisations d'ES.

- Le caractère mixte (public-privé) de certaines organisations et/ou entreprises entraînent également un classement dans cette troisième catégorie: c'est par exemple le cas de certaines mutuelles japonaises (« appartenant » au secteur public) ou d'entreprises sociales ou industrielles de l'Etat et entreprises d'économie mixte détenues par l'Etat et les travailleurs (avec parfois l'apport de capitaux privé également).

PEUT-ON PARLER D'UN « TIERS-SECTEUR » AU SUD ?

Il existe une relative unanimité pour reconnaître que la multiplicité des déclinaisons possibles de l'ES peut être rassemblée sous le chapeau commun d'un troisième secteur. Ce troisième pôle se distingue des deux grands autres secteurs, à savoir le secteur privé à but lucratif et le secteur public. L'ES se distingue du secteur privé par le fait que la recherche de profit n'est pas le premier de ses objectifs bien que le fait de générer des profits ne soit pas exclu (contrairement à ce que suggère l'approche non-profit). Par rapport au secteur public, le tiers secteur se distingue essentiellement par son autonomie de gestion dans la production de biens et services.

Les répondants soulignent que cette notion n'est pas davantage utilisée dans leurs contextes que celle d'ES. Bien qu'ils critiquent le caractère artificiel de ce type de sectorisation, qui semble très influencé par la coopération internationale, beaucoup lui sont néanmoins favorables dans la mesure où elle permet d'apprécier et de marquer l'importance quantitative de l'ES. Ils soulèvent également le rôle que ce secteur peut ou doit jouer pour négocier de nouvelle forme de régulation (sectorielle ou territoriale) économique et sociale et pour traiter des politiques publiques plus préoccupées d'équité, de participation des citoyens, plus respectueuses de l'environnement, etc. Mais d'aucuns remarquent cependant que cette idée présuppose l'existence relativement structurée des autres secteurs, que ceux-ci soient distincts et qu'ils fonctionnent selon la définition qu'on leur attribue généralement. On lui reproche encore d'induire que les initiatives d'ES auraient entre elles suffisamment de caractéristiques communes pour constituer un secteur. Cela ne se vérifie pas toujours.

On sous-estime les imbrications, les accointances qui peuvent exister d'un secteur à l'autre. Des activités d'ES combinent des caractéristiques du secteur privé à but lucratif et du secteur public. Ce « tiers-secteur » n'est pas pour autant sé-

paré des deux autres par des frontières parfaitement définies et étanches.

Ainsi, dans de nombreux pays, l'Etat est, à des degrés différents, de moins en moins présent. Mais il reste encore souvent un acteur important de la mise sur pied d'initiatives dites de « tiers-secteur ». Historiquement, comme en Inde, on associe même le terme à des formes de « sociétés d'économie mixte », situées entre le secteur associatif et l'Etat.

La confusion est également présente entre secteur privé et ES. Comment distinguer un bureau d'étude et une ONG qui offrent les mêmes services aux mêmes tarifs ? Comment classer les entreprises qui ont une composante sociale relativement importante (Body Shop, Ben & Jerry's Ice Cream, Patagonia, etc.). Certaines de ces entreprises sont clairement motivées par des perspectives de profits combinées pour d'autres avec de réelles motivations sociales.

La notion de « tiers-secteur » suggère encore qu'il y aurait un relatif équilibre entre les trois secteurs concernés. Or, ce n'est bien souvent pas le cas. Il serait trompeur de laisser croire que les rapports de force sont équilibrés entre les trois pôles.

UN SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ ?

Se référant à l'Afrique sub-saharienne, quelques personnes expliquent que la dimension solidaire est déjà incluse dans l'économie privée et même publique, par la multiplication des réseaux ethniques, religieux, qui trament la corruption, le placement et le recrutement des proches, la redistribution des ressources, etc.

L'une des traductions de ce phénomène est le maintien d'une pression communautaire sur l'individu qui « réussit », c'est-à-dire celui qui a accès à des ressources économiques, sociales et culturelles. L'exigence de redistribution qui lui est imposée empêcherait tant l'accumulation privée (individuelle) que l'éthique publique et associative. En ce sens et dans le contexte sub-saharien, l'existence même d'un troisième secteur est remise en cause par le fait que les deux autres secteurs auxquels le terme fait référence sont eux-mêmes marqués et influencés par des pratiques et des « traditions » qui ne leur permettent pas de fonctionner de manière « orthodoxe » et seraient largement dominée par les logiques de redistribution clientéliste.

C'est pourquoi la prise en compte de « l'économie de l'affection »⁷, c'est-à-dire « l'ensemble des transactions issues de la dette communautaire » semblerait plus pertinente pour pouvoir distinguer ce qui différencie ces différents secteurs.

TOUT L'ESPACE ENTRE LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ETAT EST IDENTIFIABLE À L'ES ?

On reconnaît l'émergence d'une société civile et d'un ensemble d'activités économiques qui ne relèvent ni du public, ni du privé (capitaliste) : activités relevant de l'informel, de nature associative ou entrepreneuriale individuelle, réalisations coopératives ou para-coopératives, etc.

Les initiatives que l'on regroupe dans ce secteur ont souvent des origines, des caractéristiques et parfois des finalités tellement diverses qu'il semble difficile de les regrouper sur leur simple « opposition » à l'économie publique et à l'économie privée à but lucratif.

7 Hyden G. (1983), No shortcuts to progress, African development management in perspective. - Londres, Heinemann.

Intuitivement, ce qui semblerait plutôt réunir ces initiatives, c'est le fait qu'elles soient issues de la société civile, considérée comme un nouvel acteur, aux côtés des vieilles élites économiques et politiques, présentes auparavant de manière quasi exclusive dans les sphères publiques et privées lucratives.

Sur cette base, certains proposent un autre type de « sectorisation » : « Etat - secteur privé - société civile » ou bien « Etat - secteur privé - économie relationnelle ou communautaire » ... Mais, interroge une chercheuse mexicaine, « Peut-on mettre dans une même catégorie les moines de la charité et l'ELNZ, le mouvement du sous-commandant Marcos dans les Chiapas ? ».

DES ORGANISATIONS DÉSINTÉRESSÉES PAR LE PROFIT ?

Distinguer les secteurs privés du Sud en fonction de la recherche ou de la non recherche de profit ne serait donc pas pertinent car les activités économiques sont souvent développées dans un contexte de survie où il y a peu de place pour le volontarisme désintéressé. Il est alors difficile d'exclure la redistribution des profits sur une base individuelle..

Le profit ne devrait pas être vu uniquement en termes de surplus monétaires mais plutôt en termes de « valeur sociale ajoutée » (« added social value »). Si l'on modifie donc le contenu que l'on donne au terme profit, en y ajoutant notamment des valeurs non monétaires, l'idée de profit semble tout à fait acceptable.

Les bénéficiaires privés individuels des acteurs de l'ES ne doivent pas systématiquement être stigmatisés. Ils peuvent être utilisés pour des objectifs collectifs et/ou d'intérêts mutuels.

Plus que le fait de faire ou non du profit, c'est donc plutôt la nature du profit d'une part, et son utilisation d'autre part qui,

combinées, à des modes de fonctionnement organisationnels différents, distingueraient les initiatives du tiers-secteur de celles du secteur privé à but lucratif.

CONCLUSION

Les pratiques d'économie sociale sont forgées par les contextes dans lesquels elles prennent place, depuis leurs origines jusqu'à leur développement. Ce n'est pas un produit d'exportation. Elles ne se transfèrent pas de façon modulaire mais peuvent profiter des expériences que les populations concernées sont susceptibles d'acquérir dans les deux hémisphères. L'ES se développe sur le long terme en combinant des éléments de tradition et d'innovation.

Aussi, les statuts, les procédures de prise de décision, les mécanismes de collecte de cotisations, les systèmes de distribution de surplus doivent constamment être réinventés. Les enjeux pour la coopération, ne sont pas tellement d'imposer des modèles formatés, mais de faciliter l'échange de savoir-faire et la capitalisation des multiples expériences en cours de par le monde, dans un souci d'enrichissement mutuel.

Il faut veiller à faciliter les synergies quelles qu'elles soient. L'appui au secteur de l'ES doit intégrer l'idée qu'il est impossible de considérer l'ES de manière isolée. Ces organisations ne peuvent pas travailler seules. C'est par leurs contacts avec d'autres acteurs (Etats, structures d'appui, réseaux avec d'autres organisations d'économie sociale, entreprises, etc.) qu'elles peuvent renforcer leurs activités et leurs capacités. Ce serait même les termes et les conditions qui entourent ces relations qui détermineraient le succès de initiatives d'ES. D'où la nécessité d'un encadrement favorisant le développement de l'économie sociale. ■■



→ LES RELATIONS ENTRE L'ÉCONOMIE SOCIALE BELGE ET LES PAYS DU SUD*

Gerlinde Doyen**



(Sénégal) PHOTO : Cf2m

A la demande du secrétariat d'Etat au développement durable et à l'économie sociale, l'Institut Supérieur pour le travail de l'université de Leuven (HIVA) a réalisé en 2006 une étude destinée à mieux comprendre les relations des organisations d'économie sociale belge (OESB) avec les pays du Sud¹. Il s'agissait en particulier de déterminer avec quelles approches spécifiques elles pouvaient s'investir dans ces pays.

De plus en plus d'acteurs se lancent dans la coopération au développement avec les pays du Sud : des écoles, des entreprises, des organisations de migrants, des mutualités, etc. Le pas est souvent franchi par hasard : suite à un voyage d'insertion, un stage, par l'intermédiaire d'un élève dont la maman est une (ex-)coopérante, la visite d'un partenaire d'une ONG belge, etc. Les contacts sont stimulés par la généralisation de l'usage de l'Internet ou par le fait qu'il est de plus en plus facile et abordable de voyager...

Aux trois piliers « traditionnels » de la coopération au développement belge (aide bilatérale, multilatérale, via les ONG), est venu s'ajouter un quatrième pilier qui, depuis une dizaine d'années, ne cesse de gagner en importance : celui qui rassemble pêle-mêle tous les nouveaux acteurs évoqués plus haut et auxquels on peut ajouter notamment les syndicats, les grandes coopératives belges, les fondations. Ces trois derniers entretiennent déjà depuis longtemps des relations avec le Sud. Ces liens se sont même institutionnalisés et les critères de qualité qui s'y rattachent ressemblent beaucoup à ceux des ONG. Au sein de ce quatrième pilier, la diversité est très grande. Il englobe encore aussi bien des chambres de commerce qui appuient leurs consoeurs africaines, que des équipes de football qui envoient par exemple du matériel à une équipe malienne.

L'OBJET DE LA RECHERCHE

Dans cette prolifération d'initiatives², nous avons voulu étudier le cas de l'économie sociale en Belgique (ESB). L'opposition du secteur à la prépondérance du marché sur les valeurs de solidarité et la responsabilité envers les générations futures, le rend sensible aux enjeux du développement des pays du Sud. L'ESB s'y investit-elle ? Entretien-elle concrètement des liens avec ces pays ? Dans l'affirmative, les organisations du secteur partagent-elles une vision et une approche commune qui leur sont propres pour organiser ces liens ou bien sont-elles aussi diversifiées que les autres organisations du quatrième pilier ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons identifié une quarantaine d'initiatives d'OESB. Pour 25 d'entre-elles, des interviews ont pu être réalisées. Pour les autres, l'analyse s'est basée sur des entretiens téléphoniques et sur les informations disponibles (en particuliers sur les sites Internet). Nous estimons avoir étudié au moins un tiers des initiatives existantes.

LA VISION DES RELATIONS NORD/SUD

Les organisations d'économie sociale belges expriment rarement leur vision de ce que doivent être les relations entre les deux hémisphères.

Du côté néerlandophone, les quelques organisations qui le font ne se sont pas concertées pour élaborer un point de vue commun. Par contre, du côté francophone, le GNSESS³, qui rassemble des organisations d'économie sociale et des ONG, est parvenu à rédiger pour sa part un texte de référence. La SAW-B et quelques organisations déjà actives dans le domaine ont pris plusieurs autres initiatives comme des groupes de travail, des échanges Nord/Sud... Quelques organisations se rejoignent par le fait qu'aux critères classiques de l'économie sociale⁴ elles en ajoutent de nouveaux : le développement durable, la protection de l'environnement, les relations commerciales équitables...

* Cet article est tiré du texte de l'intervention que l'auteur a présenté le 6 juin 2007 lors de la demi-journée de débat et de travail organisée à Bruxelles par la SAW-B (Solidarité des alternatives en Wallonie et à Bruxelles - www.economiesociale.be/saw.html) sur le thème : « L'économie sociale aux Suds ».

** Hoger Instituut voor de arbeid (HIVA), Katholieke Universiteit Leuven (Leuven, Belgique).

1 Référence originale : « Belgische sociale economie en het Zuiden. Geen ontwikkelingssamenwerking. Wat dan wel ? » réalisé par l'auteur sous la direction de Patrick Develtere.

2 Le phénomène de prolifération des initiatives Nord/Sud initiées par le quatrième pilier est encore assez peu étudié. L'équipe de l'HIVA a tout de même réalisé une étude exploratoire sur ce sujet : Develtere P. et J. Stessens (2007), De vierde pijler van de ontwikkelingssamenwerking in Vlaanderen: de opmars van de levensverbeteraar, HIVA, KULeuven.

3 Groupe Nord/Sud d'Economie Sociale et Solidaire.

4 Finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit, autonomie de gestion, processus de décision démocratique, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

LES TYPES DE RELATIONS NORD/SUD

Nous sommes parvenus à distinguer cinq types de relations des OES du Nord avec le Sud.

- 1 Nous nous attendions à trouver surtout des situations où des OESB entretiennent des relations avec des consoeurs des pays du Sud. En réalité, elles ne sont que quelques-unes. En général, ces dernières ont construit une vision des relations Nord/Sud et ont cherché proactivement leurs partenaires. Elles fonctionnent selon une logique de planification.
- 2 Plus fréquentes, sont les relations s'articulant autour d'échanges ou de visites ponctuels, de stages ou de courtes formations. Dans ces circonstances, les OESB n'ont pas pris l'initiative elles-mêmes, mais ont accepté les propositions qui leur étaient faites. On ne suit pas vraiment ici la logique de planification. L'intérêt de ce type de relation est surtout perçu par l'apport de l'échange inter-culturel au Nord. Leur utilité pour les personnes du Sud qui viennent en Belgique est moins mise en avant.
- 3 Il y a aussi bien sûr des relations commerciales, qu'elles s'inscrivent dans la logique du commerce équitable ou, à divers degrés, dans celle du commerce conventionnel. De plus en plus d'entreprises introduisent dans leurs gammes classiques des produits (prétendument) équitables. Il existe aussi des OES qui, tout en essayant de respecter les critères de l'ES au Nord et en soutenant des projets au Sud, entretiennent des relations commerciales conventionnelles (en particulier dans la vente de vêtements d'occasion). Le commerce conventionnel est, selon eux, une stratégie de survie et une condition pour pouvoir appliquer les critères de l'ES en Belgique. Le tourisme durable fait aussi partie de cette catégorie.
- 4 Des organisations offrent des services financiers (crédits) aux institutions de microfinance et d'ES qui envoient de l'argent des migrants vers leurs pays d'origine.
- 5 Des personnes appartenant à des OESB initient des microprojets par lesquels elles envoient du matériel au Sud, financent l'achat d'une pompe à eau, d'un groupe électrogène, la mise en oeuvre de petits projets générateurs de revenus, etc. Parfois, l'OES collabore avec une école qui envoie des élèves dans les pays en développement. Ce dernier type de relation ne se distingue pas vraiment des microprojets que l'on retrouve chez d'autres acteurs du quatrième pilier.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES TYPES DE RELATIONS IDENTIFIÉS

- 1 Les relations entre l'ESB et le Sud sont la plupart du temps résultat d'une opportunité, voire d'une coïncidence : l'organisation est sollicitée par une ONG à participer à une activité, le coordinateur de l'OES est invité à participer à un voyage d'insertion, un chercheur met en contact deux organisations au Nord et au Sud, etc. Seules quelques organisations minoritaires ont cherché de manière proactive à établir des liens avec le Sud
- 2 A quelques exceptions près, peu d'OESB suivent une logique de planification. La plupart « tombent » dans une initiative existante, sans bien cerner les besoins des deux parties, sans analyser réellement le but final ou la stratégie. La perpétuation de l'initiative est fortement tributaire des circonstances ou des individus impliqués, de leurs

motivations, de leurs qualités, de leur ténacité...

- 3 Pour les organisations qui ont des relations commerciales ou qui offrent des services financiers au Sud, le partenaire est souvent un entrepreneur local ou une coopérative. Les échanges ou les stages sont plutôt organisés avec des ONG du Sud. Par contre, les microprojets sont souvent réalisés avec une personne de confiance derrière laquelle il n'existe pas forcément une forte organisation locale.
- 4 Les relations commerciales, les services financiers ou les initiatives d'ES au Sud stimulent l'appropriation des activités ou du processus par les partenaires du Sud. Alors que les échanges ponctuels et les microprojets ne semblent pas accorder d'attention à cet aspect. Les initiateurs du Nord veulent faire « une bonne action » et s'y engagent très activement mais ils ne sont pas assez sensibles à la nécessité de veiller à l'appropriation du projet et à son adaptation aux besoins et au rythme de l'organisation au Sud. La durabilité de ces projets est fragile.
- 5 Alors que le souci de durabilité financière est très important dans la survie de l'ESB, il semble qu'il n'y ait pas le même réflexe dans leurs relations avec le Sud. Surtout dans les microprojets. On veut aider, échanger mais on ne semble pas viser la création de projets durables sur le plan financier.
- 6 Le renforcement des capacités du partenaire du Sud est rarement un objectif en soi. Les organisations belges qui cherchent activement des partenaires intéressants pour développer des projets d'ES au Sud ou qui renforcent des coopératives d'artisans pour améliorer la qualité de leurs produits de commerce équitables sont des exceptions.
- 7 Il y a peu de cohérence entre projets initiés dans la même région du Sud ou dans le même domaine au Nord⁵. Parfois, les petites OES contactent une ONG qui travaille dans la même région pour pouvoir collaborer avec elle, mais la réponse de l'ONG est souvent négative (à cause d'une mauvaise compréhension des initiatives du quatrième pilier ou par manque de flexibilité des règles de co-financement qui entraînent un strict attachement à la réalisation des plans d'action).
- 8 L'initiative démarre au sein d'une OES mais, dans la plupart des cas, elle débouche sur la création ad hoc d'une association sans but lucratif autonome, voire d'une ONG de développement agréée par l'Etat belge. Souvent, le coordinateur de l'organisation invite des amis et des connaissances à rejoindre la nouvelle association créée et, très vite, l'initiative n'est plus du ressort de l'OES qui en est à l'origine.
- 9 Contrairement aux pratiques des autres acteurs du quatrième pilier, la plupart des cas étudiés ont déjà collaboré avec une ou plusieurs ONG belges, sauf les microprojets qui, comme nous l'avons dit précédemment, ne peuvent ou ne veulent pas collaborer avec des ONG de développement.
- 10 L'ES survit en général grâce aux subsides. Cette habilité dans la recherche des subventions aide à soutenir leurs relations Nord/Sud. Les subventions sont le plus souvent ad hoc et non pas structurelles comme celles que les organisations d'ES reçoivent pour leurs activités en Belgique. Les microprojets ne trouvent souvent pas de subsides élevés et doivent organiser, entre autres choses, des événements pour rassembler des fonds privés.

⁵ Ce constat peut valoir pour beaucoup d'acteurs de la coopération au développement.

POSITIONNEMENT DE L'ES VIS-À-VIS DES ONG BELGES

Lors d'une recherche précédente, nous avons constaté que beaucoup d'organisations (surtout les microprojets) se dressent contre les grandes ONG, notamment parce que, selon elles, les ONG ne sont pas assez proches du groupe cible.

La plupart des organisations approchées dans le cadre de la présente étude apprécient le travail des ONG. Quelques-unes cherchent même à être reconnues et agréées comme ONG de développement. Pourtant, l'approche des OES se distingue bien de l'approche des ONG (cf. tableau ci-dessous).



(Equateur) PHOTO : COTA

OES	ONG
La relation N/S renforce l'ouverture vers les personnes d'origine étrangère présentes au Nord (souvent dans groupe-cible)	Peu de contact avec les personnes d'origine étrangère au Nord
Point focal : chercher le rendement, la productivité	Point focal : l'émancipation des populations pauvres
Groupe-cible au Sud : entrepreneurs	Groupe-cible au Sud : populations défavorisées
But : créer des emplois	But : satisfaire les besoins primaires
Approche : flexibilité, dynamique, résultats à court terme	Approche : culture du débat, impact à moyen terme
Investir le moindre temps possible aux dossiers et aux rapports	Beaucoup de temps investi pour écrire des plans d'action, des rapports, des programmes
Autonomie relative par rapport aux bailleurs de fonds	Dépendance par rapport aux bailleurs de fonds
Moyens : surtout idées et matériel	Moyens : surtout financier
Lien avec les activités au Nord (recyclage, atelier vélo, agriculture biologique...)	Activités au Nord : sensibilisation

Les groupes-cibles de la plupart des OES comprennent des personnes d'origine étrangère. C'est notamment le cas des programmes d'insertion pour chômeurs ou des patients d'origine étrangère d'un centre médical et social. Leur présence rend présent le Sud au sein de leur organisation. A son tour, le lien avec le Sud cultive une plus grande ouverture à l'égard des personnes d'origine étrangère en Belgique. A l'inverse, les ONG belges ont très peu de contacts avec les personnes d'origine étrangère résidant en Belgique. Leurs relations avec le Sud ne débouchent pas ou peu sur l'engagement de personnes du Sud, ce qui est par contre souvent le cas pour les OES.

Le point focal des OES réside dans la recherche de la productivité et du rendement. Au Sud, ces organisations cherchent des entrepreneurs et leur lutte contre la pauvreté passe par la création d'emplois. De leur côté, les ONG sont surtout sensibles à l'émancipation des populations défavorisées. Selon les OES, les ONG luttent essentiellement contre la pauvreté en satisfaisant les besoins de base des pauvres.

Pour l'ES, il est important d'être flexible et dynamique. Les ONG travaillent jusqu'à présent sur base de programmes quinquennaux, déclinés en plans d'action annuels. Elles ne peuvent pas toujours répondre rapidement aux changements. En outre, les ONG ont une « culture » de débat et de longue élaboration

d'idées. Alors que l'ES cherche des résultats à court terme, les ONG stimulent des processus et envisagent des résultats à moyen terme. Les OES redoutent de demander des subsides si cela entraîne la rédaction de dossiers et de rapports élaborés. Elles indiquent qu'avec plus de subsides, leurs initiatives Nord/Sud seraient plus importantes, mais elles apprécient leur (relative) indépendance.

Quand les OES recherchent des partenaires au Sud, elles portent leur intérêt sur des activités semblables ou voisines des leurs (ex : réparation de vélos, récupération des pièces de rechange voiture, informatique, ...). Leur expertise constitue une réelle plus-value. Ceci facilite l'implication des salariés (surtout s'ils sont peu qualifiés). L'expertise et le matériel constituent l'aide principale des OES alors que l'aide des ONG belges est surtout financière.

CONCLUSIONS

On peut donc dire qu'il existe un potentiel réel chez les OESB, mais que, sans cadre adéquat, sans concertation entre acteurs du secteur, il n'existe pas réellement une approche de la coopération propre au secteur. ■■

→ ECONOMIE SOCIALE ET ÉCONOMIE MONDIALE, POUR UN RENOUVEAU DES PARTENARIATS DE CO-DÉVELOPPEMENT ENTRE SOCIÉTÉS CIVILES D'EUROPE ET D'AFRIQUE...

Bernard Goffinet* et Marc Totté**

L'économie sociale internationalisée (ESI) est une nouvelle manière d'investir en développement international. Elle appelle à revoir les façons de concevoir l'économie sociale et solidaire et même la coopération au développement. Sa spécificité réside dans les formes d'hybridation des genres – marchand/non-marchand, public/privé, collectif/individu...- qu'elle organise. Cela ne se passe pas sans difficultés et implique de reconnaître certains principes de base...

L'économie sociale et solidaire (ESS) se conçoit de façon « dure », en opposition à des « formes d'échange marchands ou asservis à la puissance publique », ou bien de manière plus « douce », comme des « formes d'activités de production de services permettant la recomposition d'une économie centrée sur les valeurs sociales »¹.

Souvent les deux visées, socio-économique et socio-politique, sont simultanément présentes, en tension mutuelle, dans le projet qui fonde chaque organisme d'économie sociale². Le support commun reste toutefois une vision critique de l'économie dominante qui, sous des prétextes idéologiques de concurrence et de liberté d'entreprendre, désagrège progressivement le tissu environnemental et social, au bénéfice du profit direct et de son accumulation.

Cette vision rejoint à certains égards le courant post-développementiste. Ce courant considère en effet le développement comme très largement ambigu, dans la mesure où il participe à compenser les conséquences d'un système sans en questionner les fondements. Mais l'intérêt et, peut-être la grande différence, se situerait dans le fait que l'ESS ne se contente pas de critiquer, mais tente de proposer, de bien des manières différentes plus ou moins heureuses, des alternatives concrètes aux façons traditionnelles de concevoir les rapports Nord-Sud.

Ces alternatives prennent la forme d'associations ou d'entreprises réellement productrices de nouvelles dimensions éthiques, et qui se considèrent elles-mêmes comme victimes d'un système qu'elles ne cautionnent pas. Elles ne sont donc pas à confondre avec certaines initiatives très actuelles de grandes entreprises qui tentent de se façonner une image vertueuse, à travers des actions humanitaires marquées du sceau de la lutte contre la pauvreté...

DÉPASSER LA COSMÉTIQUE DU DISCOURS

Aujourd'hui, bon nombre de grandes entreprises élaborent des discours sexy sur la responsabilité sociale de l'entreprise ou sur les garanties (supposées ou réelles...) que doivent offrir des entreprises citoyennes soucieuses de leur environnement et de leur clientèle.

En espérant nous convaincre de leurs bonnes intentions, elles habillent souvent les réalités de concepts tronqués.

Ainsi, certaines entreprises du Nord en prise avec les marchés ou des fondations issues du privé, tentent-elles de camoufler la



(Sénégal) PHOTO : Cf2m

réalité des mécanismes et rapports de force de l'exclusion, pour faire valoir un message caritatif, humanitaire ou même « pseudo créatif » sur l'interactivité des cultures et les complémentarités entre perspectives d'entreprises, du marché et, le travail des ONG...

La solidarité à la sauce Bill Gates

Une poignée d'individus confisque progressivement l'aide au Sud, délaissée par les Etats

(...) dans l'économie mondialisée, le principe même de la solidarité entre les êtres humains est en cours de confiscation par une poignée d'individus, avec la passivité complice des Etats.(...) Qui demande l'avis des premiers concernés, les plus démunis ? La lutte contre la pauvreté peut elle légitimement être confiée aux plus riches ?

(...) La recherche maximale du profit a mené le monde a une impasse. Avec la réduction du rôle des Etats et la toute-puissance des donateurs privés, les peuples les plus pauvres vont être contraints, comme au Moyen Age, de compter sur la générosité du seigneur protecteur ou de périr (...).

(Damien Millet dans Libération le 17 août 2006)

* Directeur de Cf2m, ambassadeur de l'Economie sociale en 2006 auprès du Secrétariat d'Etat au développement durable et à l'économie sociale – et entrepreneur social, actif dans le réemploi d'équipements informatiques.

** Coordinateur ENDA Inter-Mondes.

1 Neyret G. (2006), Mise en perspectives des recherches, dans, Chopart J.N., Neyret G., Rault D. (2006), Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire, La découverte.

2 Ibid.

La force de l'argent étant généralement de convaincre et de masquer ses effets, nous voyons apparaître des liens de fait entre ONG et donateurs économiques privés.

Ce type de relations perturbe les rapports et questionne à des degrés divers, la coopération au développement, l'humanitaire et jusqu'au secteur du commerce équitable.

Ce maquillage ne change rien aux effets « sparadrap » de l'aide internationale. Le commerce mondial et la coopération internationale ne peuvent que conforter la situation de dépendance du Sud et, force est de constater que cette dernière rapporte en finale bien plus qu'elle ne coûte.

CULTURE ASSOCIATIVE, CULTURE D'ENTREPRISE, UN RAPPROCHEMENT NÉCESSAIRE MAIS DIFFICILE

Il apparaît de plus en plus impératif de favoriser le rapprochement entre cultures. D'un côté, « l'entreprise » est diabolisée par certains milieux convaincus que toutes ne peuvent fonctionner qu'en recherchant des profits toujours plus importants et dans une logique concurrentielle. De l'autre, l'ONG de développement est accusée de produire, par excès de « subventions », de nouvelles formes de dépendance et d'attentisme.

Pourtant, dans la pratique, de nombreuses ONG investissent l'économique et développent des mécanismes renforçant les capacités et ressources locales à travers le micro-crédit, les mutuelles de santé, voire même dans une certaine mesure, le commerce équitable. De même, de plus en plus de PME investissent aussi le « social » ainsi que la dimension locale et proposent des services « publics » en ouvrant leurs « ateliers » à des projets de réinsertion sociale, en investissant dans l'environnement, en transformant et en revalorisant des « déchets » pour créer de l'emploi, etc.

Dans un cas comme dans l'autre, les expériences sont des formes d'hybrides qui allient économie marchande et non-marchande, fonds publics et privés.

Trop souvent cependant, ces initiatives restent pensées sur un seul espace géographique et peinent à se développer sur des synergies Nord-Sud.

Or, les difficultés de l'exclusion ne se limitent plus à aucune des zones géographiques et les synergies sont non seulement possibles, mais aujourd'hui indispensables. Nous pensons qu'il est crucial de favoriser l'émergence de projets d'économie sociale conjoints au Sud et au Nord en mutualisant les forces et les moyens, en créant les conditions d'échanges, de créativité et d'interactivité entre les projets locaux des sociétés civiles des deux hémisphères.

UNE APPROCHE À CONSTRUIRE...

Nous ne reviendrons pas sur l'historique et l'évolution des concepts de l'économie sociale ou même des luttes ouvrières qui sont à son origine, au Nord. Notons seulement que le développement de l'ESS sur plusieurs continents, constitue de plus en plus une alternative à l'exclusion et une réponse aux besoins non satisfaits par le marché et un moyen de combler les vides laissés par l'Etat. Véritable laboratoire d'innovations économiques – l'augmentation de l'emploi y est régulièrement citée – l'ESS au Nord a progressivement séduit certains politiciens. Des pays intègrent maintenant cette logique dans leurs programmes de développement.

Du côté des opérateurs du Nord, la perspective s'élargit à des besoins et des réflexions sur l'impact de leurs activités dans le reste du monde. Les raisons en sont sans doute que des do-

maines comme ceux du « réemploi », du développement durable et des compétences pour lutter contre l'exclusion, sont devenus des projets plus matures pour de nombreuses initiatives de la société civile. Ces projets bénéficient d'ailleurs souvent du soutien des pouvoirs publics et leur essor prend de nouvelles dimensions. La question sensible et d'actualité de l'immigration au Nord n'est pas étrangère non plus à cette préoccupation des liens avec le Sud.

Du côté Sud, les ONG, quelles soient issues de la coopération internationale ou de la société civile, développent un discours sur la nécessité d'agir dans une perspective d'économie sociale, en lien avec le développement de l'économie non formelle qui semble aujourd'hui seule capable de faire vivre une majorité de la population.

Des réseaux tels que le Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (RIPESS³) tentent de structurer ce travail à un niveau intercontinental.

Deux contraintes fortes handicapent l'extension des activités d'ES au Sud :

- la première est d'ordre théorique : les principes de l'économie sociale restent définis au Nord et peinent encore à être traduits dans les réalités locales ;
- la seconde est pratique : sur le terrain, malgré des avancées, l'expérience montre que la logique globale et dominante du développement d'activités d'ES, reste en Afrique toujours et très largement celle du financement habituel des projets.

Cette logique de l'aide par projets présente, à bien des égards, des contraintes fortes voire un certain nombre d'antagonismes au développement de l'ES. Il paraît indispensable aujourd'hui d'interroger ces différences si nous voulons unir des perspectives qui nous semblent complémentaires.

POUR UNE « INTERNATIONALISATION » SANS SPARADRAPS ?

Les principes connus de l'ES au Nord (autonomie de gestion, processus de décision démocratique, finalité de services aux membres ou à la collectivité, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus) sont des critères qu'il nous faut constamment relire et réinterroger à la lumière de la dimension interculturelle qu'oblige l'international. Si ces principes ont été établis de manière large et ouverte⁴, il n'en reste pas moins qu'ils ont été établis selon une vision et une culture occidentale. Cette manière de cadrer ces principes est sans doute différente en Afrique. Leur lecture en Europe est souvent restrictive et donne l'impression d'une focalisation sur l'interne des organisations (finalité de service aux membres) et investit moins la question de l'utilité sociale de manière plus large (finalité de service à un collectif plus large voire à la société dans son ensemble). Le principe de décision démocratique est parfois pris au pied de la lettre (« un homme = une voix »), alors que ses auteurs⁵ accordaient surtout de l'importance à la démarche, au processus (plutôt qu'au résultat) ainsi qu'à « la qualité des membres et la participation aux décisions

3 www.ripeess.org

4 En tenant compte de l'ESS au Sud également mais sans étude des formes que prennent dans la pratique, les opérations d'ESS internationales et en particulier Nord-Sud (ou Sud-Nord)

5 Fonteneau B., Defourny J., Develtere P. (1999), L'économie sociale au Nord et au Sud. De Boeck.

(qui ne doivent pas être fonction), comme dans les entreprises classiques, de l'importance du capital détenu ». Cette volonté de définition et de normes en Europe contraste avec la diversité extrême des formes que prennent les expériences d'ESS de par le monde.

Si le besoin de clarification est légitime, il peut s'avérer être un frein à l'internationalisation des opérations d'ESS quand il impose des principes comme des critères d'exclusion.

En effet, comment ranger les pratiques de l'économie non formelles dominantes au Sud, sous le label de l'ESS ? A quelles conditions les petites entreprises familiales d'artisans, dont la survie du métier dépend en partie de la possibilité d'apprendre aux enfants la technique le plus tôt possible, pourraient-elles être labellisées « commerce équitable » ? A quelles conditions une petite organisation « gouvernée » par un patron « fort » le serait-elle ?

Que penser des groupes d'intérêt économique (GIE) qui organisent à la place de l'Etat le transport public à travers la gestion des « cars rapides » dans une ville telle que Dakar ? Le service n'est-t-il pas « social » eut égard au fait qu'il répond bien à un besoin général de mobilité et compense un manque de solvabilité d'une majorité de dakarois ?

A travers ces exemples se dessine la nécessité, d'accorder au moins autant d'importance aux dimensions plus larges, sociétales, et de concentrer les interrogations sur la capacité à satisfaire une série de conditions plus globales :

- la prise en compte de la dégradation de l'environnement,
- la sécurité des usagers,
- leur santé,
- la capacité à générer du lien social, etc.

Dans l'exemple présenté des « cars rapides » de Dakar, il est évident que les conditions minimales de sécurité, de santé et préservation de l'environnement, ne sont absolument pas remplies, ce qui engendre, bien au-delà de la question de la redistribution des gains au sein de la filière transport⁶, davantage de problèmes que de solutions sur les conditions de reproduction de la société dans son ensemble.

A partir de ces quelques exemples, on conçoit combien les critères de l'ESS ne peuvent se limiter à des principes de gouvernance et de gestion interne d'organisation : ils touchent aussi à la notion d'utilité pour la société, de manière bien plus large, intégrant les générations à venir.

DEUX DIMENSIONS PEUVENT ÊTRE RETENUES

La première est celle de la notion d'impact social ou environnemental de l'activité économique. La préoccupation que nous défendons est celle d'un développement centré sur la volonté d'améliorer le service à la collectivité tout en se préservant des effets négatifs d'une activité. Cette notion doit être au cœur des projets ES, tout particulièrement dans un contexte où les moyens sont limités.

Cette première dimension est fondamentale car elle implique aussi une professionnalisation des activités et du service à la collectivité. Elle inclut aussi, un mécanisme interne d'amélioration du projet qui tente de remédier aux contraintes négatives d'un service. Enfin, elle suppose nécessairement une contribution des pouvoirs publics. La dimension sociale et solidaire ne peut être prise en charge exclusivement par la valorisation économique des activités. Ici aussi, la mixité des investissements fait partie des spécificités. Ceci implique donc la nécessité de négocier avec les autorités un certain nombre de changements nécessaires...



(Sénégal) PHOTO : Cf2m

Le projet ES vise donc à améliorer ses propres conditions de production.

La seconde dimension tient à la transparence et à la gouvernance des projets. Comment développer un impact positif sur les règles d'accès aux besoins développés, si la gestion n'est pas transparente, si elle monopolise les avantages au profit de systèmes opaques de redistribution d'un groupe, de clans ou de partis, ou encore si elle est déterminée par des contraintes et procédures exogènes, engendrant des logiques attentistes ? Pour certains, il s'agit ici de marquer le pas avec des pratiques anciennes qui touchent à la gouvernance de la société. La différence cependant avec le principe plus rigide « un homme, une voix » est de dire ici l'importance d'une transparence des règles de décision et de redistribution, même si celles-ci aboutissent à ce qui peut, de l'extérieur, paraître source d'inégalités⁷. L'articulation entre ces deux principes – interne à l'organisation et plus global à la société – trouve des expressions concrètes dans certaines questions importantes comme le statut des travailleurs. Le salaire et l'accès à la sécurité sociale ne peuvent dès lors se discuter uniquement au sein de l'entreprise, par rapport aux aspects financiers des projets d'entreprise, mais aussi en référence à des formes de citoyenneté. Il s'agit par exemple, en construisant des projets d'ES au Sud, d'abandonner l'idée que la pauvreté justifie un contexte non formel et des pratiques où la débrouille prime sur les règles de vie en société...

Ce débat a une résonance commune à tous les phénomènes d'exclusion au Sud comme au Nord.

6 Des études ont montré combien les recettes étaient monopolisées par des groupes ultra minoritaires au détriment de l'ensemble des travailleurs de la filière.

7 Le concept d'égalité étant perçu de manière très différente selon les cultures. Bien des sociétés africaines se retrouvent mieux dans le concept de justice sociale et d'équité, que celui d'égalité devant la loi par exemple. Ceci explique notamment la difficulté à investir dans une « lutte contre la pauvreté ».

QUESTIONS EN RAPPORT PARFOIS AVEC LES MÉCANISMES DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT...

Beaucoup de choses séparent encore les relations entre entrepreneurs sociaux du Nord et du Sud, notamment parce que les conditions d'autonomie sont plus difficilement réunies en Afrique qu'en Europe, et que les rapports au politique autant qu'à l'économique sont fortement liés. En conséquence, les complémentarités réelles doivent totalement être construites...

Si le développement socio-économique local est perçu d'abord et surtout comme un levier du politique local, comment ne pas inféoder la création d'activités à un pouvoir quel que soit celui-ci, et comment garder une indépendance de gestion ?

Comment tel projet d'ESS peut-il générer une autonomie d'activité et pallier le manque de ses propres fonds de roulement, alors que l'ONG-mère court-circuite et absorbe toutes les liquidités dans l'attente des bailleurs de fonds ?

Comment adapter le projet d'ESS, aux opportunités et contraintes de la vie économique et sociale, alors que les « financements », quand ils existent, sont pour la plupart exogènes et donc étroitement programmés ?

Comment asseoir un fonctionnement optimal ou une professionnalisation indépendante au sein de l'activité, alors que les acteurs et le personnel affecté dépendent de plusieurs structures et que les liens sociaux imposent parfois certaines formes d'alliances et de gestion ?

Comment vivre le rapport à l'argent selon de nouveaux principes de distribution et de co-financement (impliquant les ressources locales) ou, comment éviter de concurrencer d'autres agents économiques à travers une aide aux acteurs locaux, qui dans leur grande majorité, refusent les investissements privés ?

Les débats et difficultés vécues pour faire vivre les projets d'ESS de manière autonome ou efficace, sont nombreux et on y note un manque évident d'outils financiers.

Force est de constater combien les modes de développement et les réalités de l'ESS sont différents d'un contexte à l'autre, et, qu'à partir des réalités en Afrique, ils doivent être approfondis pour approcher leurs caractéristiques et spécificités et en développer les potentialités.

Malgré ces contraintes, malgré ces difficultés, de nombreux exemples témoignent de ce qu'il est possible de développer comme relation d'interdépendance et de renforcement économique entre Nord et Sud. L'immigration vers le Nord, les flux économiques de soutien entre les immigrés et leurs familles, sont des exemples de cette mondialisation des interdépendances.

L'objectif de l'ES Nord-Sud est de créer de l'emploi et de l'activité dans des démarches associées qui veulent sortir de la dépendance créée par l'aide, dans un cadre plus réciproque et équitable. Des expériences tentent déjà d'opérer ce rapprochement.

Nous pouvons avancer sur quelques idées partagées entre partenaires pour réfléchir à cette approche commune. Pour nous, l'ESI est issue d'un double mouvement : d'un côté, elle élargit par « l'international » son réservoir de solutions locales (en liant le local au Nord et le local au Sud) ; de l'autre, elle décentralise la coopération dans les mains de nouveaux acteurs locaux.

UN CHANGEMENT DE PARADIGMES ?

Sans doute, le problème principal au développement de logiques de l'ES conjointes entre Europe et Afrique, tient-il en premier lieu à un changement des perspectives et des mentalités qui se construisent depuis 45 ans d'aides et de coopération internationale.

Il est frappant de constater la difficulté rencontrée dans certains cas, à envisager un projet sans programme d'aides classiques, par exemple sur base d'un investissement commun et direct entre partenaires de terrain. L'apparition d'acteurs du Nord, non étiquetés comme issus de la coopération, soucieux dans leur propre logique d'une autre forme de rentabilité socio-économique, est parfois difficile à accepter par les acteurs « classiques » de la coopération...

On ne change sans doute pas rapidement d'anciens rapports et on doit constater qu'il n'est pas toujours évident de trouver des profils d'entrepreneurs parmi les ONG locales.

Pourtant les programmes de coopération internationale d'ONG peuvent consolider utilement l'élaboration de liens d'entrepreneuriat social entre sociétés civiles et travailler les complémentarités avec les entrepreneurs sociaux du Nord.

La question du renforcement des compétences des acteurs économiques reste, par exemple, difficile à financer directement par la seule activité productrice de revenus. Des programmes communs sont donc certainement à imaginer.

Passer du paradigme du développement à celui de l'interdépendance, du « projet » à la « dynamique d'acteurs » est cependant un très long parcours. L'intérêt de l'ESS à cet égard, réside probablement principalement en ce qu'elle repose fondamentalement sur une hybridation des genres (des modes de financements, des modes d'organisation, des cultures institutionnelles...). C'est cette hybridation, par nécessité, qui permet de décloisonner des mondes peu habitués à communiquer (en particulier le monde de l'associatif et de l'entreprise). Elle constitue de ce fait un véritable laboratoire d'innovations. Quelques entrepreneurs sociaux se sont risqués sur ces terrains.

COMMENT CRÉER DES RÉSEAUX DE RÉPONSES ÉCONOMIQUES AUX BESOINS DU NORD ET DU SUD ?

Les modes de partenariat peuvent être des sources d'innovations économiques. Dès lors que notre manière d'entreprendre n'isole pas la réflexion à notre seul domaine de compétences techniques, ou que nous acceptons d'envisager les effets de causalités de notre travail hors de notre champ de prédilection, nous sommes vite confrontés, en tant qu'entrepreneurs, à de nouveaux besoins et demandes. De fait, nous sommes amenés à approfondir ainsi de nouvelles réponses dans des domaines qui s'étendent dans un champ de perspectives et un « réservoir à solutions » bien plus largement que dans une perspective locale.

L'expérience de CF2m démontre que le secteur du réemploi informatique au Nord apporte des solutions au Sud et, réciproquement permet d'y découvrir de nouvelles possibilités et modes d'actions pertinents pour le Nord... A partir d'un atelier de réemploi d'ordinateurs au Nord (ayant permis de fournir de l'emploi à 7 personnes immigrées à Bruxelles) des projets se sont montés avec des associations ou structures locales au Sud, actives dans l'éducation et l'appui aux associations de base. Le suivi de ces activités a très vite conduit à s'interroger sur le recyclage là-bas des équipements en fin de vie. Cette interrogation, étayée par une étude de faisabilité, nous pousse à

investir dans une usine de démantèlement de déchets électriques et électroniques (DEE) en Belgique. L'étape suivante sera probablement d'en monter également au Sud dans la perspective d'une juste gestion des déchets.

Le souci d'analyser les externalités des partenariats au Sud nous conduit également à nous interroger sur la gestion des déchets. La réemploi des bâches de camion auprès des sociétés de transport (dans le but de l'imperméabilisation des décharges) peut-elle participer

à solutionner cette question ? Certains composants d'ordinateurs (tubes, écrans) dégagent des vapeurs toxiques lors de leur démantèlement : comment les démanteler ou les réemployer ? Comment réutiliser les écrans (à l'exemple des chinois qui en font des téléviseurs) ?

Au départ, des technologies de l'information qui sont le domaine particulier de travail de CF2m, d'autres questions sont également apparues dans des domaines aussi divers que les équipements agricoles, l'écotourisme, le réemploi du PVC, les services financiers, le réemploi d'équipements sportifs... D'autres exemples belges de « co-entreprise » sont illustrés par l'entreprise Terre et l'ONG Autre Terre dans le domaine du réemploi des papiers et vêtements.

Ces investissements débouchent également sur des réflexions importantes sur les normes de qualité en matière de récupération : traitement différencié de ce qui est déchet ou réemployable, les exigences en matière de suivi, de formations ou même la recherche-développement et les services après vente...

La réflexion peut être ainsi un vecteur de développement en cascade et de liens entre projets pour peu que la volonté d'évoluer et les soucis de transparence y soient la règle.

VERS LE DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES NOUVELLES DE CO-GESTION DES BESOINS ET D'ARTICULATION DES RESSOURCES NORD ET SUD

Le développement d'activités ESS Nord/Sud doit être envisagé à travers le rapprochement concret entre les acteurs locaux. Ces activités doivent s'appuyer sur un tissu social local, permettant à ces collaborations d'inscrire les acteurs locaux dans un processus de co-construction et de co-élaboration de leurs besoins respectifs.

De fait, loin d'être une donnée sui generis évidente, les besoins sociaux locaux sont le résultat d'échanges et d'élaborations conjointes entre les acteurs du Nord et du Sud.

Cette démarche se fonde sur l'implication directe de divers acteurs locaux, la mise en commun et l'échange des ressources, attentes et contraintes respectives et suppose l'articulation de nos dimensions respectives au sein de projets d'économie sociale et solidaire.

Il est certain qu'isolé, l'entrepreneur social ne peut pas répondre à une palette de demandes qu'il ne maîtrise pas. Contrairement aux logiques de concurrence – parfois persistantes aussi dans le secteur de l'ES – il a besoin de l'autre pour avan-



(Cambodge) PHOTO : COTA

cer sur ses propres projets. En les reliant et en exploitant ce potentiel, l'entrepreneur social crée des lieux de partage d'expériences et de création de solutions, compétences et liens de complémentarités avec ses partenaires.

Cette démarche d'entrepreneuriat est le moteur même du projet en économie sociale internationalisée : qui consiste à relier de manière transversale et solidaire l'exploration de réponses à des besoins sociaux et de réfléchir à leur organisation et pérennisation.

Elle demande en outre une réflexion commune et socialisée sur le partage des marges financières propres à chaque activité et, par exemple, sur les priorités d'affectation des réinvestissements.

Pour l'organiser et nous projeter dans des relations futures entre Nord et Sud, nous poussons l'idée d'expérimentation de « clusters » ou grappes d'opérateurs Nord/Sud.

Celles-ci devront inventer ensemble sur base de besoins et complémentarités économiques et de la reconnaissance de leurs propres règles, des systèmes économiques d'échanges, de sécurisation et de mutualisation des risques, la recherche de moyens complémentaires à partir du partage de certaines ressources. La construction d'une plate-forme commune de réponses à ces besoins est donc un futur enjeu. Beaucoup de domaines sont encore à explorer à ce niveau.

Cette manière de faire réseau très concrète, nous éloigne de la vision classique de spécialistes des démarches de « co-opération ». Elle entre très difficilement dans des démarches de programmation a priori fermées, dans la mesure où elle s'adapte constamment aux opportunités existantes localement pour se développer. Une autre différence marquante réside dans le fait qu'elle part nécessairement des potentialités et non pas des manques, des carences ou de la pauvreté. Dans chaque situation, même les plus indigentes, elle cherche à valoriser des volontés et des potentialités en tirant parti de l'existant. On est loin aussi d'une certaine façon de faire du développement qui réunit par appel d'offres des acteurs qui ne se connaissent pas, pour faire des choses qu'ils ne savent pas nécessairement faire, autour de projets étroitement « identifiés » au préalable. Dans l'ESS N-S, l'implication financière et morale des acteurs dans les processus est déterminante, et l'adaptation perpétuelle.

Le processus (faculté de tisser des liens de solidarité mixant le social à l'économique) prime sur le produit lui-même.

Nous sommes ainsi persuadés que cette manière de faire construit elle-même ses propres développements et enracinements locaux, et que nous pouvons innover et tisser une nouvelle perspective économique. Un maillage de projets solidaires peut alimenter la création des liens comme de nouvelles alternatives de développement, au Nord et au Sud...

L'articulation de l'ancrage local avec une perspective internationale, constitue selon nous une garantie contre les délocalisations et permet de porter sur la mondialisation un tout autre regard. ■■

→ L'EMPODERAMIENTO DES FEMMES DANS L'ÉCONOMIE POPULAIRE ET SOLIDAIRE BOLIVIENNE *

Le rôle et les responsabilités sociales et culturelles portent les femmes à rechercher dans les initiatives d'économie populaire et solidaire d'autres avantages sociaux tout aussi importants pour elles que l'augmentation de leurs revenus. Les organisations d'économie populaire et solidaire (OEPS) offrent aux femmes boliviennes un espace d'empoderamiento¹ propice au développement et à la valorisation de leurs capacités à participer au changement de leur société. Les transformations sociales qui en découlent ne se traduisent pas seulement au niveau individuel, mais ont des répercussions collectives qui concernent bien sûr la situation des femmes en général mais également toute la société bolivienne...



(Bolivie) PHOTO : Sophie Charlier

La thèse de doctorat que Sophie Charlier a défendue en 2006 s'attachait à rendre visible la manière dont les femmes développent un processus d'empoderamiento au sein des pratiques d'économie populaire et solidaire en Bolivie. Ce travail était basé sur une enquête participative menée dans les Andes boliviennes² auprès d'organisations paysannes et/ou d'artisanes (rurales et citadines). Interview...

QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DES BOLIVIENNES QUI PARTICIPENT À DES OEPS ?

Leurs attentes sont multiples. Bien sûr, les femmes veulent améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie. Mais, même si elles n'en ont pas forcément toutes conscience d'emblée, elles accordent une grande importance à la dimension formative de leur engagement ainsi qu'aux divers avantages qu'elles peuvent en retirer socialement. Dans certains cas, ces motivations l'emportent sur les espérances économiques.

La participation à des OEPS leur permettent en particulier de tisser des réseaux sociaux qui leur garantissent une certaine sécurité sociale, des réseaux d'entraide et de solidarité qui peuvent leur être utiles autant sur le plan professionnel que sur le plan privé. L'organisation est un lieu où elles ont l'occasion de se former et sont ensuite amenées à prendre la parole en public, à affirmer leurs idées, à faire valoir leurs opinions et à en débattre. Cela leur donne encore l'occasion de renforcer leurs connaissances et d'accéder à de nouveaux moyens de production.

Même si on demeure bien souvent dans une logique de survie, la diversification et l'augmentation de leurs ressources, si modestes soient-elles, apporte à leur famille une meilleure stabilité financière. Ce qui leur permet de se repositionner dans des rap-

ports de pouvoir, plus égalitaires vis-à-vis des hommes, autant au sein du ménage que de la famille élargie, de la communauté toute entière ou du quartier.

Les femmes espèrent que leur organisation répondra à la fois à des besoins d'ordre individuel, social, politique et culturel. Elles souhaitent pouvoir développer des stratégies leur permettant d'acquérir un autre espace dans la société, un espace reconnu et valorisé.

Grâce à cet empoderamiento, certaines deviennent quelqu'un qu'on écoute au sein des OEPS et plus largement. A partir de là, elles peuvent être amenées, seules ou poussées par les autres, à endosser des responsabilités nouvelles dans d'autres instances comme des conseils de quartiers ou communaux, dans les appareils syndicaux...

* Cet article est basé sur les écrits et les propos de Sophie Charlier recueillis en entretien le 22 mai 2007. Sophie Charlier est ingénieur agronome, docteur en sciences sociales, chercheuse associée au GRIAL, chargée de cours invitée à l'UCL. Les écrits auxquels nous faisons référence ici sont principalement sa thèse de doctorat présentée en 2006 à Louvain-la-Neuve (« L'économie solidaire au féminin : quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes ? Une étude de cas dans les Andes boliviennes » disponible sur <http://edoc.bib.ucl.ac.be:81/ETD-db/collection/available/BeInUcetd-12032006-175843/>) et un article paru dans le n° 67 de Défis Sud (Mai-juin 2005) (« Elles sont bien plus qu'une question d'argent », p. 26-27).

¹ Le concept d'empoderamiento est différent de celui d'empowerment. Il renvoie à un processus dynamique de formation, de renforcement, de recherche de sens et de raison d'être, de capacité de prise de décision dans les choix de vie et de société, individuels et mutuels, à un niveau local autant que global.

² Les Yungas ainsi que les régions de La Paz, d'Oruro, de Sucre et de Potosí.

CETTE PRISE DE POUVOIR INDIVIDUELLE A DES IMPLICATIONS COLLECTIVES...

Ces femmes sont porteuses de messages du groupe. Et puis, la nécessité économique de se mettre ensemble débouche sur d'autres formes d'initiatives communes relevant autant de la sphère privée que de la sphère publique.

Elles essaient notamment de changer les rapports entre hommes et femmes. Par exemple, sur la question de la violence intrafamiliale. C'est un gros problème en Bolivie. Du simple fait d'avoir intégré un groupe, de s'être rendue compte que ça se passait chez d'autres, de s'apercevoir qu'elles n'étaient pas les seules, de pouvoir en parler, d'apprendre que ça n'est pas légal et que la loi est censée les protéger, quelques-unes tentent par elles-mêmes de négocier avec leur conjoint. Mais si la situation est plus grave, le groupe peut être amené à intervenir directement auprès du conjoint ou requérir l'intervention des autorités. En dernier ressort, il pourra soutenir une action en justice.

Les organisations exercent des formes de médiation qui dépassent l'économie sociale. Elles s'organisent pour adresser des revendications aux responsables politiques et à l'Etat. Les organisations d'artisanes, avec les différents groupements d'artisans essaient d'obtenir une reconnaissance du gouvernement bolivien qui permettra à leur secteur d'activité de bénéficier de la mise en place d'un système de caisse de sécurité sociale. Elles se mobilisent également pour défendre la fixation d'un prix minimal pour leurs produits.

Le contexte politique est propice, le gouvernement actuel est très ouvert aux mouvements sociaux, interpellé sur la question du commerce équitable, il a sollicité la participation des organisations d'artisanes. Elles sont parvenues à se faire reconnaître comme des interlocutrices valables.

PEUT-ON CONSIDÉRER QU'IL Y A UNE/DES PRATIQUE(S) DE L'ÉCONOMIE POPULAIRE ET SOLIDAIRE PROPRE(S) AUX FEMMES ?

Il y a plutôt des pratiques spécifiques au rôle que les femmes jouent dans la société et à la façon dont elles y vivent. C'est ainsi que, de par leurs rôles sociaux, les femmes revoient le paradigme de l'économie dominante. Leurs préoccupations les incitent à s'intéresser à la reproduction, aux services, à l'éducation des enfants, à la santé, aux relations avec les personnes âgées, etc. Les femmes ne vont pas avoir une approche de l'économie uniquement techniciste et basée sur le rendement et le revenu. Elles sont obligées d'intégrer ces aspects à l'ensemble des activités qui leur incombent dans la société.

Dans les entreprises de femmes, il y a par exemple une place pour les enfants, des garderies. Certaines n'ont pas envie d'aller à l'usine pour ne pas être coupées de la vie de famille. Elles veulent combiner l'éducation des enfants avec le travail, pouvoir compter sur un réseau social pour prendre en charge leur progéniture quand elles sont moins disponibles ou quand un problème se présente... Dans ce sens, elles repensent l'économie.

On peut considérer qu'il y a une économie sociale spécifique. Elles revoient le paradigme de l'économie avec une dimension humaine et pas uniquement de profit. C'est bien sûr le propos de toute initiative d'économie sociale, mais je pense que l'intervention féminine le renforce.

Nous pouvons également parler d'une influence spécifique lorsque les femmes participent à des espaces politiques et/ou des lieux de décision. Ainsi par exemple la branche féminine de la coopérative de producteurs de café « Coraca », de la localité d'Irupana, est parvenue à faire élire l'une de ses membres au conseil communal. Cela leur a permis de faire construire une auberge paysanne (alberge campesina) uniquement destinée aux femmes. Ces auberges paysannes accueillent les paysans venus vendre leurs produits au marché. Elles sont généralement mixtes, mais les femmes qui viennent seules ne peuvent pas s'y rendre (c'est mal vu et souvent source d'ennuis...). Une salle de formation y a été adjointe, ainsi qu'une boutique dans laquelle les femmes peuvent échanger des produits de première nécessité contre leurs produits agricoles qui seront ensuite revendus par ce magasin. Cette initiative répond à des intérêts économiques propre aux paysannes. Sans cela, elles ne pourraient pas venir au marché y écouler leurs produits.

LES OEPS APPARAISSENT COMME NÉCESSAIRES À L'EMPODERAMIENTO DES FEMMES...

Oui mais il faut mettre quelques bémols. Le processus d'empoderamiento n'est pas identique partout, les progrès décrits ici sont très relatifs et ne concernent pas toutes les femmes à un même niveau. Ils ne sont pas non plus garantis. Au contraire, ils sont assez fragiles.

Le contexte culturel, le milieu social et la manière dont sont négociés les rapports de genre au sein de la famille et au sein de la communauté locale vont fortement influencer l'empoderamiento individuel. Par exemple, le soutien du conjoint est un facteur assez déterminant. Il faut se rendre compte aussi que l'accumulation des tâches à assumer ne va pas forcément de pair avec l'amélioration de la qualité de vie des femmes.

Entre artisanes et agricultrices, la donne est différente dans la mesure où les organisations paysannes sont mixtes. Les agricultrices ont beaucoup plus de difficultés à faire valoir leurs revendications. On constate qu'elles y parviennent mieux si l'organisation de producteur possède une branche féminine. L'élu(e) d'Irupana dont il est question plus haut a dû subir des pressions énormes pour la conduire à démissionner. Sans le soutien du groupe de femmes dont elle est issue, elle avoue elle-même qu'elle n'aurait pas su se maintenir en place jusqu'au bout de son mandat. Elle n'en briguera sans doute pas un second. Elle fait pourtant partie de la mouvance du président Morales. L'accès des femmes à des responsabilités politiques est encore assez mal perçu en Bolivie et celles-ci y sont peu ou pas préparées.

Ce renforcement du pouvoir de la femme peut amener à un certain déséquilibre si on ne prend pas en considération les changements d'identité, notamment l'identité masculine. Quand la femme commence à contribuer aux revenus du ménage et se met en plus à endosser de nouvelles responsabilités, le mari perd parfois ses repères. Il y a des risques de perte d'identité masculine. Certains se déresponsabilisent : « maintenant que tu gagnes ta vie, je ne dois plus te donner ». Ils ne se retrouvent plus au sein de la famille, ne savent plus réellement en quoi consiste leurs rôles. La famille change mais la société change plus lentement. L'acquisition d'empoderamiento des femmes oblige la recherche de nouveaux repères pour que l'autorité (le pouvoir) ne repose pas sur un seul genre mais sur les deux : c'est une question d'identité féminine et masculine. ■■

→ LE RÔLE DES ONGD DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Patrick Vanderhulst*



(Burkina Faso) PHOTO : COTA

Quels rôles les ONGD peuvent-elles jouer dans l'appui aux initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS) ?

Deux options d'interventions s'offrent à elles : offrir des services d'appui performants ou se reconvertir en opérateurs économiques à finalité sociale opérant dans des créneaux de filières. Dans un cas comme dans l'autre, il est tout aussi important d'entretenir une relation de « fournisseur-client ». Les ONGD doivent quelque peu abandonner leur culture organisationnelle de type « socio-caritative » pour évoluer davantage vers une culture entrepreneuriale. Les ONGD sont-elles appelées à devenir elles-mêmes des ESS?

La lutte contre la pauvreté peut se faire sur deux fronts : soit on contribue à ce que la richesse produite par les entreprises soit mieux répartie entre tous les citoyens (par la promotion de la bonne gouvernance, du financement d'actions caritatives et de la responsabilité sociale des entreprises privées) ; soit on contribue à ce que les pauvres gèrent des entreprises qui génèrent cette richesse, en appuyant le développement d'entreprises d'ESS. Dans la majorité des cas, ces ESS ont un statut de société de type coopérative, de mutuelles (comme les mutuelles d'épargne et de crédit ou mutuelles de santé) ou simplement d'association. Mais ce dernier statut pose problème dès lors que les ESS œuvrent dans des secteurs libéralisés où elles entrent en concurrence avec les entreprises privées. Cette concurrence est déloyale puisqu'elles sont exemptées de taxes, d'impôts ou bien subventionnées.

* Atol

Pour plus d'informations sur les questions traitées dans cet article, voir :

http://www.lesjeunesentreprises.be/index.php?option=com_content&task=view&id=211&Itemid=384

http://www.lesjeunesentreprises.be/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=36&Itemid=356

<http://www.ripess.net/fr/prc.html>

Plutôt que d'exercer une activité marchande sous le couvert d'une asbl, il serait préférable de le faire en tant qu'entreprise à finalité sociale. Ce statut peut donner droit à certains avantages de la part des gouvernements à condition qu'il contribue à résoudre certains problèmes qui ont un impact socioéconomique voire politique important. Vu le caractère innovateur, pionnier ou risqué, le privé ne s'y lancera pas, surtout si la rentabilité est faible.

DISTINGUER INITIATIVES MARCHANDES ET NON-MARCHANDES

Lorsqu'une ESS veut survivre dans des secteurs où l'offre et la demande sont équilibrées, elle doit respecter les règles de la libre concurrence. Sa viabilité et sa durabilité en dépendent. Une ESS œuvrant dans les domaines non-marchands ne doit pas faire face à pareille exigence. Elle intervient dans les secteurs des services de base ou de la redistribution des richesses et doit savoir valoriser les principes de solidarité et de loyauté entre pauvres et moins pauvres. Il s'agit de garantir un accès équitable à ces services et, éventuellement, d'organiser une discrimination positive en faveur de certains groupes marginalisés, exclus et laissés pour compte. Ces secteurs sont différents d'un pays à l'autre, mais peuvent toucher, par exemple, les mutuelles de santé, les institutions de microfinance, la distribution d'eau potable, la distribution de l'énergie, les formations, les initiatives de réinsertion socio-économique, le transport public, etc.

Les ESS du secteur marchand (ESS-M), quant à elles, doivent bien cibler les créneaux porteurs dans lesquels elles pourront perdurer. Elles éviteront néanmoins ceux dont la rentabilité est assez importante pour bien rémunérer à la fois le capital et le management. Leur réussite attirera inévitablement à terme les promoteurs privés qui feront tout pour prendre leur place et réduire leurs efforts à néant. Le privé dispose de ressources lui permettant de travailler à une plus grande échelle et de minimiser les coûts fixes. Qui plus est, il a les moyens d'attirer de meilleurs gestionnaires en les rémunérant mieux. Pour contrer cette concurrence, les Etats pourraient envisager de protéger les ESS-M en leur réservant certains créneaux. Ainsi par exemple, on pourrait imaginer que des médicaments génériques essentiels ne pourraient être produits ou vendus que par des pharmacies ESS-M.

FAIRE LE TRI

Les analyses de faisabilité qui précèdent le lancement des ESS-M devraient veiller à inclure le calcul du taux de rentabilité interne (TRI). Combiné avec le délai de récupération des capitaux investis (très court dans des contextes d'instabilité), le calcul du TRI aide à déterminer l'intérêt du projet d'entreprise. Tout projet dont le TRI est inférieur au coût des capitaux sur le marché local est éliminé par les investisseurs privés. L'ESS-M est donc assurée de pouvoir travailler sans craindre de les voir arriver.

Lorsque l'on connaît les taux d'intérêt pratiqués par certains riches particuliers des pays en développement, on comprend vite que beaucoup d'initiatives, bien que viables, ne trouvent pas de promoteurs privés. C'est le cas de la plupart des domaines d'activités contrôlés auparavant par les entreprises publiques. Une fois privatisées, ces dernières n'ont pas trouvé acquéreur, à l'exception de celles travaillant dans quelques niches très rentables. Par exemple, les opérateurs

privés de la distribution de l'eau potable, de l'énergie, des réseaux de communication ou des transports de personnes, cantonnent leurs activités aux endroits où vivent les riches. C'est donc parmi les activités économiques viables mais pas assez pour attirer les capitaux privés que se situent un terrain d'activités potentiel des ESS-M.

Néanmoins, le TRI doit être suffisamment élevé pour permettre de rémunérer d'une part le capital (à savoir l'érosion monétaire, les petites épargnes et/ou le coût des financements internationaux), et d'autre part le management (gérants et administrateurs). Cela devient rare. Pour attirer l'un et l'autre, il faut un projet plus intéressant que les autres projets d'entreprises qui se présentent.

Le bénévolat a ses limites. Même dans le cas où l'on cherche des donateurs pour financer l'investissement, ceux-ci intègrent parfois le TRI comme un élément de sélection.

Que le TRI soit positif n'est donc pas suffisant. Mais c'est un élément incontournable dans la mesure où, pour certaines initiatives, le degré d'autofinancement doit être très important, voire total. Par contre, pour d'autres services comme la formation, la recherche, le transport public de personnes, etc., le projet sera toujours déficitaire. En les prenant en charge, les ESS-M remplissent un rôle économique capital.

L'IMPACT DES ESS-M

En amont comme en aval, certaines ESS-M permettent à d'autres initiatives économiques de prospérer. Ainsi, la réhabilitation de routes de desserte agricole et leur gestion n'est pas un secteur suffisamment rentable pour attirer l'investissement privé. Il ne faut pas davantage compter sur les utilisateurs directs, lesquels ne sont pas capables de payer le coût réel d'utilisation des routes (comme c'est par contre le cas pour les péages sur certaines de nos autoroutes). En revanche, des comités de gestion peuvent être créés pour veiller à ce que les utilisateurs cotisent et faire en sorte que cette contribution soit réinvestie dans l'entretien et l'amélioration des voiries.

Pour citer un autre exemple, dans plusieurs pays, la filière manioc gagnerait à promouvoir des petites entreprises de transformation. Ceci :

- réduit les frais liés au transport des champs vers les lieux de transformation,
- génère ensuite des économies de transport puisque l'on transportera un produit « concentré » avec une plus haute valeur marchande,
- diminue les pertes grâce à un bon conditionnement,
- valorise et maintient sur place la main-d'œuvre rurale.

Actuellement, dans beaucoup de pays africains, on importe la farine de manioc et l'amidon alors que des quantités de produits locaux se perdent. Une production de qualité permettrait donc en plus de substituer certaines importations, par exemple, en remplaçant la farine de blé dans le pain (à raison de 20%).

Tous ces effets justifient que l'Etat subventionne ne fut-ce que les appuis-conseils et formations professionnelles nécessaires à la mise en place et à la viabilisation de ces unités de transformation.

L'impact sera d'autant plus important, et l'effet multiplicateur si la filière investie est atomistique. Les filières atomistiques se

distinguent par le fait que chaque créneau est constitué d'une multitude de petits acteurs. La plupart des cultures vivrières sont de type atomistiques. Il n'y a pas de situation de monopole où celui qui détermine son prix de vente et/ou d'achat le fait en fonction des bénéfices maximaux qu'il compte en retirer sans se soucier de la rentabilité des autres créneaux. Beaucoup de cultures industrielles, par exemple, sont confrontées à des monopoles de transformation et d'exportation, sans parler des fournisseurs d'intrants spécialisés. Les petites unités de production qui en dépendent risquent de voir leur marge se réduire. Les petits producteurs sont alors dans l'incapacité d'assumer leurs charges et leurs coûts de production et, a fortiori, de payer leur main d'œuvre. S'ensuivent inévitablement l'exode vers les villes, l'abandon et l'appauvrissement des terres.

Le soja Béninois est dans une position mixte. Son plus grand acheteur reste l'usine à huile, mais il existe déjà une filière alternative qui le valorise sous forme de tofu (fromage de soja).

LE RÔLE DE L'ETAT

Auparavant, l'Etat accordait ses appuis et formations par l'intermédiaire d'institutions paraétatiques, voire souvent, de ses propres services. Dans certains pays, et pour des secteurs bien spécifiques, c'est toujours le cas. L'Etat perpétue son soutien à travers des agences pour la promotion de l'exportation, la promotion du mouvement coopératif, l'électrification rurale ou des agences régionales de développement. Ces agences offrent des services de crédits d'intrants, de vulgarisation agricole, de commercialisation...

Les institutions paraétatiques étaient subventionnées ou bénéficiaient de financements de bailleurs bi- et multilatéraux. Leur situation de monopole leur permettait de réaliser d'importantes économies d'échelle. Malheureusement, en raison de la mauvaise gouvernance, le coût pour le pays dépassait largement les plus-values générées.



Aujourd'hui, l'Etat est confiné à un rôle régalien. Quant au privé, il ne tient pas à prendre sa place dans tous ces domaines car :

- le TRI est trop faible ;
- le pouvoir d'achat des clients est faible (ce qui oblige à conditionner dans des petits volumes et à vendre à crédit avec de faibles marges) ;
- la clientèle est dispersée (ce qui entraîne des coûts de commercialisation par unité élevés) ;
- les secteurs d'activité concernés ne sont pas commerciaux incluant des cultures ou des élevages de rente. Elles ne présentent qu'une faible rentabilité au niveau primaire et impliquent de surcroît une grande prise de risque.

Des organisations paysannes sont amenées à prendre en charge ces services, mais elles ne devraient pas être les seules à s'y investir, car leur impact économique est considérable et justifie largement que l'on intervienne. Les gouvernements devraient davantage les appuyer ou les encourager.

L'Etat peut stimuler ces initiatives en créant des cadres légaux et fiscaux propices, tout en apportant des appuis budgétaires et en finançant des services de support adéquats. Il peut également investir dans des zones artisanales ayant une accessibilité et des infrastructures appropriées à des prix promotionnels.

L'Etat, et donc également les ONGD qui demandent des subventions, se basent sur des études de rentabilité macro-économique pour justifier les aides et les avantages accordés. Le domaine de l'approvisionnement en semences (et géniteurs) améliorées pour des produits vivriers n'est pas intéressant pour le secteur privé. Il est néanmoins une contrainte structurelle pour l'amélioration de la production vivrière et de la sécurité alimentaire.

L'ONGD PRESTATAIRE DE SERVICES D'APPUI-CONSEIL

Quelle que soit la filière envisagée, les ONGD pourraient offrir les services d'appui suivants :

- réaliser des études préalables (jusqu'à la finalisation d'un véritable plan d'entreprise) ;
- organiser et donner des formations spécialisées ;
- prodiguer des conseils juridiques et commerciaux ;
- mettre en oeuvre des programmes de recherche-développement en vue d'innover ou d'améliorer la productivité ou la qualité.
- faciliter des contacts avec des organismes de financement.

Le premier service est le plus important puisqu'il détermine les conditions de démarrage du projet. L'entreprise sera-t-elle viable ? La valeur ajoutée est-elle suffisante pour couvrir plus que les coûts de production ? Travaille-t-on à une échelle rentable ? Quel sera le prix de vente qui permettra de trouver un marché ? Par rapport à ce prix, quel sera le seuil de rentabilité ? Les compétences de départ ainsi que leur développement sont-ils suffisants ?

Ces études doivent également s'attacher à estimer l'impact économique de l'entreprise : les emplois créés au sein de l'entreprise, la valeur des matières premières utilisées en amont, le nombre d'emplois créés en aval, etc.

Les ESS-M ne sont pas en mesure de payer le coût réel des appuis-conseils. Leur échelle est trop faible pour dégager des bénéfices importants. Une subvention de ces services est donc

justifiée. Mais deux conditions doivent être remplies :

- leur activité étant supposée rentable après une certaine période de démarrage, les entreprises clientes doivent payer ne fut-ce qu'une partie des coûts (elles doivent être perçues et responsabilisées comme des clients qui achètent et donc peuvent plus facilement avoir des exigences de qualité) ;
- le coût net de la subvention (directe aux prestataires ou via les clients) doit être plus faible que la plus-value économique générée.

Les ESS-M peuvent à la rigueur rétribuer les services avec des « chèques services » subventionnés. Il faut néanmoins veiller à ce que les subventions externes soient liées à des interventions précisément définies ainsi qu'aux résultats directs obtenus. Il ne s'agit pas d'accorder des chèques en blanc.

Comme pour chaque entreprise, l'Etat peut subventionner la recherche-développement, la formation du personnel qualifié, certains frais de commercialisation liés au ciblage socio-économique.

L'ONGD RECONVERTIE EN OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

Certains créneaux, dans des filières précises, constituent des goulots d'étranglement considérables et sont donc hautement stratégiques. Y intervenir de manière durable et viable demande néanmoins des capacités financières ou techniques qui dépassent (momentanément ?) les capacités des associations. D'où l'utilité pour l'ONGD de créer son entreprise à finalité sociale¹ (sans qu'elle ne se trouve en position d'abuser de sa situation de monopole de fait). On doit viser une rentabilité interne et un développement basés sur les revenus générés plutôt que sur les financements extérieurs. Néanmoins, dans le cas où cette entreprise à finalité sociale rend un service avec un impact économique important, il est acceptable, voire souhaitable que l'Etat lui accorde des avantages ou des subventions. Mais ces aides doivent être liées aux résultats effectivement obtenus. Les subventions sont nécessaires dans les cas où le coût des services ne peut pas être payé par les bénéficiaires directs.

Il est préférable de choisir un statut juridique qui permette aux structures de base de (re)prendre ensuite au fur et à mesure le contrôle de l'entreprise, en rachetant par exemple les parts sociales ou les actions.

Par exemple, selon la filière, l'un des créneaux à exploiter pourrait être la fourniture aux exploitations familiales d'intrants de qualité conditionnés. La multiplication de semences sélectionnées requiert une expertise technique et organisationnelle certaine. Il faut également entretenir des relations de confiance avec les stations de sélection. A cause des coûts d'investissement et de fonctionnement, ce type de service n'est rentable que pour un marché important, marché qui dépasse celui des membres d'une association paysanne (la multiplication in vitro des pommes de terre, le traitement particulier des graines de palmier à huile sélectionné, le traitement phytosanitaire et le contrôle de germination pour les semences de légumes, etc.). Il en est de même pour les autres intrants, comme les engrais chimiques et produits phyto appropriés pour les cultures spécifiques et qui conditionnés selon la demande, exigent parfois un équipement spécialisé qui ne s'amortit que pour un marché important.

¹ Il existait jadis en RDC un statut d'entreprises dites de « société civile » pour dénommer de telles entreprises d'utilité publique.

Si on veut produire des aliments qui peuvent concurrencer les produits importés autant sur le plan de la qualité, de la quantité que de la productivité (respect des délais de livraison), il faut consentir des investissements conséquents pour acquérir des équipements de transformation et se doter d'une expertise technique suffisante.

Une installation de séchage artificiel du manioc (ou d'autres denrées), une unité de pasteurisation de jus ou de fabrication de confitures, une presse à huile mécanisée, deviennent des outils incontournables pour conquérir certains marchés. Pour les rendre disponibles au sein de la filière, il n'est pas nécessaire de mettre en place une entreprise qui achète les produits, les transforme et ensuite en assure la commercialisation. Il suffit d'un simple atelier de service dans lequel les producteurs viennent avec leurs produits pour les faire transformer, moyennant finance. L'avantage de cette option est que le contrôle de la qualité ainsi que le stockage et la transformation restent de la responsabilité du producteur. Ceci a des répercussions importantes sur les frais de fonctionnement, y compris la gestion des fonds de roulement et la gestion du personnel. La responsabilité de l'entreprise se limite à mettre à la disposition des clients un équipement et des opérateurs performants à des périodes propices et à un coût honnête.

Par exemple, les presses modernes pour l'huile de karité permettent non seulement d'avoir un meilleur taux d'extraction, mais également de meilleure qualité d'huile. Ces deux facteurs rendent l'extraction artisanale de moins en moins rentable (plus chère et de moindre qualité). Ouvrir un service d'extraction est déjà un bon départ. S'il est situé près d'un marché ou facilement accessible, pareil atelier pourrait progressivement devenir un point de vente. Mais en laissant aux producteurs le soin de s'occuper eux-mêmes de la commercialisation de leur huile, l'entreprise de services évite les épineux défis du contrôle de la qualité de la matière première, du stockage et de la vente du produit fini.

Même chose pour une coopérative de commercialisation. Dès qu'elle commence à payer cash, à un tarif préférentiel au dessus du prix de marché, le produit livré par son membre, les problèmes s'accumulent pour le gérant. Il faut que les membres/clients gardent la propriété de tout le processus de commercialisation et soient responsabilisés par les problèmes de qualité.

Dans le domaine de la commercialisation, les plus grands défis sont :

- l'accessibilité des produits ;
- le groupage en des quantités intéressantes – y compris l'éventuel stockage ;
- la garantie de leur qualité
- la négociation commerciale.

Les petites exploitations ont tout intérêt à organiser ces activités de manière collective. En Europe, les petits producteurs ont créés il y a longtemps des criées (qui existent encore). Ces centres de regroupement permettent de mettre les produits en vente, après triage et conditionnement, selon le principe de vente aux enchères. Les commerçants sont assurés de trouver facilement le produit qu'ils cherchent et, en contrepartie, d'offrir un prix plus élevé. La gestion de ces criées incombe aux coopératives des producteurs. Ce service peut être étendu pour des produits d'exportation.

LA TENSION ENTRE L'ESS-M DU GROUPE CIBLE ET LE DÉFI DE L'AUTOFINANCEMENT DE L'ONGD

Il n'est pas facile d'identifier des activités génératrices de revenus qui soient vraiment rentables tout en restant au service des groupes cibles. Trop souvent l'ONGD, grâce aux dons qu'elle reçoit dans le cadre des stratégies d'autofinancement, met en place des activités génératrices de revenus (AGR). Mais celles-ci font une concurrence déloyale aux AGR du groupe cible. Dans la mesure où ces activités ne demandent pas d'expertise technique, de grandes capacités de gestion ou de capital d'investissement, elles reviennent au groupe-cible et non à l'ONGD.



(Bénin) PHOTO : COTA

Le stockage et la vente de produits vivriers peut aussi bien se faire par les producteurs eux-mêmes. Le seul service pertinent que pourrait alors rendre une ONGD serait de construire et/ou de leur louer une aire de stockage appropriée, en bon état. Ainsi on s'assurerait que les coûts de maintenance de l'infrastructure seraient pris en compte.

Les ONGD doivent donc choisir : devenir elles-mêmes des ESS-M (avec toutes les conséquences qui en découlent), ou rester des ONGD offrant des appuis-conseils à des tarifs subventionnés. ■■

→ LES ENJEUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN GUINÉE CONAKRY

Djakagbé Kaba*

Le Réseau d'Economie Sociale et Solidaire (REGESS) s'efforce de promouvoir et de renforcer le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Guinée. Comment les partenaires du Nord pourraient-ils appuyer dans sa mission ?

L'ESS s'impose au sein du modèle néolibéral comme un outil devant inciter le secteur privé à jouer son rôle de moteur de croissance en Afrique.

En effet, depuis les années 80, nous assistons à l'organisation d'un secteur privé émergent, regorgeant de mille et un créneaux porteurs (informels pour la plupart), qui certainement, s'il s'avérait efficace, devrait être capable de répondre aux besoins de développement du continent.

Malheureusement, ce secteur privé stagne. Il n'est pas assez organisé et trop peu qualifié. Il repose sur :

- un secteur primaire (agricole, artisanat...) quasi traditionnel, incapable de satisfaire les besoins locaux et les normes de labellisation des produits ;
- un secteur secondaire (industrie,...) qui comprend des multinationales d'extraction minière (sans transformation locale) et des manufactures familiales (PME, PMI) dont les productions peuvent difficilement rivaliser avec les produits asiatiques, plus compétitifs ;
- un secteur tertiaire (commerce, service, banques, etc.) dans lequel les opérateurs, ne peuvent accéder aux crédits d'investissements qu'à des taux exorbitants ;
- un secteur quaternaire (éducation, emploi, service, etc.) dont les compétences et l'expertise ne cessent de décliner depuis les années 80 ;
- un sous-secteur de services tels que la téléphonie, l'hôtellerie, le bâtiment, les (N)TIC etc. qui émerge depuis un peu plus d'une décennie et qui pourtant ne génère que peu d'emplois.

C'est dans ce contexte que l'ESS prend tout son sens en Guinée. Elle apporte une solution alternative au secteur privé et à l'incapacité de l'Etat à répondre aux besoins des populations de base.

PROMOUVOIR L'ESS EN GUINÉE

L'ESS guinéenne n'a pas encore fait l'objet d'une analyse approfondie. Pour comprendre le phénomène, il importe en premier lieu de définir à quoi ce concept peut renvoyer dans un contexte où, somme toute, des organisations communautaires et des associations de femmes s'efforcent depuis longtemps d'oeuvrer à l'intérêt général et veillent de manière participative à l'équilibre des valeurs économiques et sociales ainsi qu'à l'entretien de la solidarité.

Le REGESS a mené une réflexion avec ses membres, tous acteurs de la base, qui a abouti à la définition consensuelle suivante : « l'ESS est un ensemble d'activités économiques à finalité sociale, entreprises collectivement ou individuellement, en vue de valoriser les ressources locales dans le cadre de l'amélioration du bien-être des populations ».

C'est à partir de cette définition que le REGESS a ensuite pu décliner sa mission, ses objectifs et ses axes d'intervention.

Ainsi, le REGESS a pour vocation de favoriser l'émergence de l'ESS, d'en faire la promotion comme un moyen d'améliorer le bien-être des populations du pays. Le REGESS vise également à influencer les décideurs politiques pour faire reconnaître l'ESS comme partie intégrante de la structure socioéconomique officielle de la Guinée.

Ses objectifs sont :

- développer et consolider le réseautage de l'ESS ;
- favoriser la représentativité de l'ESS guinéenne au niveau continental et intercontinental ;
- faire connaître et vulgariser les principes d'ESS dans le pays ;
- appuyer et renforcer les filières porteuses de l'ESS ;
- connaître et diffuser les réalités de l'ESS guinéenne ;
- organiser des plaidoyers auprès des instances gouvernementales et des bailleurs de fonds pour le développement de l'ESS comme moyen de lutte contre la pauvreté.

PRIORITÉS DE REGESS

Les secteurs porteurs dans lequel le réseau décide de s'investir sont les suivants :

Le commerce équitable

Dans ce domaine, malgré l'abondance des activités, la Guinée éprouve d'énormes difficultés à faire intégrer ses produits dans les circuits commerciaux. Cela s'explique par le manque d'informations autour de la filière équitable, le manque de formation pour la qualification des produits, le manque d'infrastructure, le manque d'emballage pour une meilleure présentation des produits, etc.

Bien que les produits guinéens ne soient pas certifiés, ils sont tout de même biologiques et équitables. Il est important de les promouvoir auprès de consommateurs et de responsabiliser ces derniers pour contrecarrer la pollution de notre marché par des produits internationaux tels que ceux de la firme Coca-Cola (Fanta, Sprite, etc.).

Les finances solidaires

Une multitude d'institutions de microfinance ont été créées mais qui en réalité pratiquent l'usure à des taux d'intérêts trop élevés et mettent en place des mécanismes de gestion et de recouvrement qui ne cadrent pas du tout avec l'environnement socioculturel des communautés rurales. Ainsi le REGESS s'est fixé comme priorité de revaloriser et améliorer des pratiques anciennes de tontines en vue de la création de caisses de finances solidaires.

Le développement local et communautaire

Le REGESS identifie les activités porteuses d'ESS qui impliquent une forte participation des femmes pour ensuite mieux les organiser, et de cette manière contribuer à accroître la visibilité des initiatives féminines et mieux valoriser le travail des femmes.

* Présidente du Réseau d'Economie Sociale et Solidaire (REGESS).



(Guinée) PHOTO : COTA

LES APPROCHES DES ACTEURS DU NORD DANS L'APPUI ACCORDÉ À L'ESS

En général, le Nord intervient dans les activités de promotion de l'ESS à travers des appuis directs ou indirects aux groupes de femmes organisés. Ces appuis sont orientés soit en fonction des besoins exprimés par les actrices concernées, soit selon les secteurs que le partenaire choisit seul de privilégier.

Si certaines interventions répondent à nos préoccupations, d'autres, par contre, même si elles sont pertinentes, ne sont pas suffisamment mises en œuvre avec le souci de pérenniser les acquis. Par exemple, la promotion des droits de la femme ne tient pas compte de ses rôles et activités économiques. Les programmes d'alphabétisation ne sont, quant à eux, pas accompagnés par des stratégies qui soutiennent les activités exercées par les femmes. Souvent aussi, les stratégies qui visent l'accroissement de la production agricole, dans le cadre de la lutte pour la sécurité alimentaire, ne prennent pas en compte le fait que cela crée un énorme besoin de transformation alimentaire, de conservation. Ce sont des activités qui incombent généralement aux femmes, qui pourtant ne sont pas renforcées pour assumer cette recrudescence de travail.

Pour la labellisation, il est difficile de trouver des bons partenaires pouvant favoriser l'émergence des produits guinéens dans le circuit du commerce équitable.

QUELLES AMÉLIORATION APPORTER?

- Initier des programmes de développement à travers des projets intégrés qui prennent en compte l'ensemble des opérations qui pourraient intervenir pour la viabilité d'un domaine donné. Ceci a l'avantage de créer de l'emploi, d'éviter l'exode rural, de développer une chaîne autour d'une activité donnée dans une collectivité, ce qui favorise la solidarité, l'autonomie et le développement d'une communauté. Pour ce faire, les activités d'alphabétisation, de structuration et de renforcement des capacités doivent être transversales dans tous les projets instaurés par le Nord en faveur des groupes d'ESS;
- La majorité des acteurs de l'ESS est constituée de femmes analphabètes. Les programmes de formation portant sur la gestion organisationnelle, l'entrepreneuriat social, les plans d'affaires, la gestion axée sur les résultats... doivent être mis en place et adaptés au niveau de la base pour que celle-ci puissent appliquer et transférer ces nouvelles connaissances;
- Renforcer les échanges Nord-Sud et Sud-Nord autour de secteurs dans le but de développer différentes expertises qui pourront être appliquées au Nord comme au Sud;
- Appuyer la mise en réseau des acteurs de l'ESS ;
- Appuyer les filières porteuses identifiées plus haut ;
- Appuyer les initiatives du REGESS dans le cadre du développement des finances solidaires comme alternative au système de crédit. Cela peut se faire par un appui direct aux caisses, par de la formation ou de la création d'outils adaptés en finances solidaires;
- Compte tenu de l'abondance des produits alimentaires en Guinée, il faudrait mettre en place des unités de transformation (par exemple, de la mangue en vinaigre) dans des filières où les pertes sont énormes en période d'abondance. Le Nord pourrait y contribuer en appuyant l'organisation de formations, en apportant le soutien technique et matériel nécessaire, etc.
- Enfin, le travail de plaidoyer vers les décideurs politiques doit être davantage accompagné. ■■

CONVAINCRE L'ETAT

L'ESS est le secteur qui soutient le plus l'économie nationale de notre pays. C'est en cela que le REGESS croit fermement que la dynamique d'intégration de l'ESS devrait être soutenue par l'Etat en tant que moyen de lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes. C'est pourquoi, l'organisation adresse un plaidoyer constant à l'Etat.

Avec l'appui de ses partenaires, le REGESS a réalisé des ateliers pour une meilleure compréhension de l'ESS dans lesquels étaient envisagée son articulation avec diverses composantes : syndicats, chercheurs, départements ministériels au niveau national et au niveau régional.

Dans plusieurs domaines qui touchent l'intérêt des actrices de l'ESS, le REGESS a également participé à la réalisation conjointe d'activités avec le ministère de la Promotion féminine et de l'Industrie, des PME et du Commerce.

Par exemple, il a initié des groupes de plaidoyer dans le cadre de la défense des intérêts collectifs des acteurs de l'ESS face à des pratiques telles que la copie faite par des entreprises chinoises de motifs et modèles pourtant créés par des teinturières guinéennes.

LES PARTENAIRES DU NORD

Le REGESS compte plusieurs partenaires œuvrant dans divers domaines, chacun d'entre eux appuie et soutient, à sa façon, le réseau dans sa mission et ses activités.

Le Centre Canadien d'Étude et de Coopération International (CECI) en Guinée à travers l'organisation UNITERRA envoie des volontaires (à long et court termes) pour renforcer les capacités du REGESS et des organisations membres. Les mandats des coopérant(e)s sont définis en fonction des besoins exprimés par le REGESS. Egalement, UNITERRA favorise la participation d'acteurs du Sud aux rencontres régionales et internationales sur l'ESS (ex : Forum Social Mondial, Dakar 2005, etc.)

L'ONG « Développement et Paix » apporte un soutien institutionnel au REGESS dans la mise en œuvre des activités prioritaires de son plan d'action.

Le PNUD appuie lui aussi le renforcement des capacités de négociation et de qualification des expériences pour une meilleure participation aux rencontres d'échanges sur l'ES (Foires, expositions, forum, etc.)

Aide et Action soutient les actrices de l'ESS pour leurs déplacements vers ces rencontres. d'échange.

Le RIPESS appuie le REGESS pour la participation des acteurs de l'ESS aux rencontres de globalisation de la solidarité, du renforcement des capacités ainsi que la promotion de l'ESS.

chronique de livres

[RECHERCHE SUR LE THÈME DU TRIMESTRE]

Tous les documents avec une mention COTA (cote de rangement ou disponibilité) sont consultables au centre de documentation du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi matin). Les autres documents peuvent être commandé en librairie ou via l'éditeur.

DÉVELOPPEMENT LOCAL, ÉCONOMIE SOCIALE ET DÉMOCRATIE

Sous la direction de Marielle Tremblay
Presses de l'Université du Québec,
Sainte-Foy, Québec, 2002, 341 p.
Collection Pratiques et politiques
sociales et économiques
COTE COTA : 110-TRE-D

LE SUD... ET LE NORD DANS LA MONDIALISATION : QUELLES ALTERNATIVES ? LE RENOUVELLEMENT DES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT

Sous la direction de Abdou Salam Fall
Presse de l'Université du Québec,
Sainte-Foy, Québec, 2004, 385 p.
Collection Pratiques et politiques
sociales et économiques
COTE COTA : 110-FAL-S

ALTERMONDIALISATION, ÉCONOMIE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Sous la direction de Louis Favreau
Presse de l'Université du Québec,
Sainte-Foy, Québec, 2004, 384 p.
Collection Pratiques et politiques
sociales et économiques
COTE COTA : 110-FAV-A

LE SUD DANS LA MONDIALISATION : QUELLES ALTERNATIVES ?

Odile Castel
La découverte, Paris, 2002, 212 p.
COTE COTA : 110-CAS-S

MONDIALISATION, ÉCONOMIE SOCIALE, DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Louis Favreau, Lucie Fréchette
Presse de l'Université du Québec,
Sainte-Foy, Québec, 2002, 251 p.
Collection Pratiques et politiques
sociales et économiques
COTE COTA : 110-FAV-M

ORGANIZING OUT OF POVERTY : STORIES FROM THE GRASSROOTS. HOW THE SYNDICOOP APPROACH HAS WORKED IN EAST AFRICA

Stirling Smith, Cilla Ross
The Co-operative College, Manchester,
UK, 2006, 36 p.
COTE COTA : 110-SMI-O

ONG ET ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN BELGIQUE : PETIT GUIDE POUR PROMOUVOIR DES ACTIONS DE COLLABORATION (CD-ROM)

Frères des Hommes, Bruxelles, 2006
COTE COTA : 111.31-FDH-O

COOPÉRATIVES ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE - VOL. 1 ET 2

Alliance Coopérative Internationale,
Ouagadougou, Burkina Faso, 1998, 68
+ 84 p.
COTE COTA : 117-ACI-C

L'ÉCONOMIE SOCIALE AU NORD ET AU SUD

Jacques Defourny, Patrick Develtere,
Bénédicte Fonteneau
De Boeck Université, Bruxelles, 1999,
278 p.
Collection Ouvertures économiques
COTE COTA : 117-DEF-E

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE AU FÉMININ : QUEL APPORT SPÉCIFIQUE POUR L'EMPODERAMIENTO DES FEMMES? UNE ÉTUDE DE CAS DANS LES ANDES BOLIVIENNES

Sophie Charlier
UCL - Institut d'études du
développement, Louvain-la-Neuve,
2006, 300 p.
COTE COTA : 118-CHA-E

L'ÉCONOMIE SOCIALE DE A À Z

Alternatives Economiques, Paris, 2006,
232 p.
Collection Hors-série pratique, n°22
COTE COTA : 601-ALT-E

ECONOMIE SOCIALE ET INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

In : Economies et Solidarités, vol. 36, n°1
CIRIEC, Presses universitaires du
Québec, Université du Québec en
Outaouais, 2005, 171 p.
COTE COTA : 601-SAV-E

MOUVEMENTS SOCIAUX ET ÉCONOMIE SOCIALE

In : Economies et Solidarités, vol. 33,
n°2
CIRIEC, Presses universitaires du
Québec, Université du Québec en
Outaouais, 2002, 161 p.
COTE COTA : 601-BOU-M

DEREM AK NGEREM : LE FRANC, LA GRÂCE ET LA RECONNAISSANCE. LES RESSORTS D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Abdou Salam Fall, Cheikh Guèye
CRDC, Université du Québec en
Outaouais, Hull, Québec, 1999, 18 p.
COTE COTA : 601-FAL-D

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT : QUO VADIS?

Patrick Develtere
KUL, Leuven, Belgique, 2002, 9 p.
COTE COTA : 601-DEV-E

LE CONCEPT D'ÉCONOMIE SOCIALE CONFRONTÉ AUX RÉALITÉS DU SUD : REGARDS CRITIQUES SUR LE CONCEPT D'ES D'UNE CINQUANTAINE DE CHERCHEURS-PRATICIENS DU SUD OU TRAVAILLANT DANS LE SUD

J. Defourny, P. Develtere, B. Fonteneau
STEP/ILO, 2000, 45 p.
COTE COTA : 601-DEF-C

ECONOMIE SOCIALE, D'AUTRES LUNETTES SONT POSSIBLES : DOSSIER

In : La Revue Nouvelle, n°1-2, janvier-
février 2007, p. 26-83
COTE COTA : 601-REV-E

ECONOMIE SOCIALE AU NORD, ÉCONOMIE POPULAIRE AU SUD : QUELQUES PISTES POUR JETER DES PONTS

Jacques Defourny
In : Echos du COTA, n°62, mars 1994,
p. 3-7

IMPACT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE POUR LES PAYSANS ET PAYSANNES BOLIVIENS ET LEURS ORGANISATIONS

S. Charlier et E. Andia, sous la direction
de I. Yopez del Castillo
In : Echos du COTA, n°79, juillet 1998,
p. 16-21

RÉALITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU BURKINA FASO

Bénédicte Fonteneau
In : Echos du COTA, n°83, juin 1999, p.
13-18

ECONOMIE SOCIALE ET ÉCONOMIE POPULAIRE : DES ÉCONOMIES À VISAGE HUMAIN

Milena Merlino
In : Frères des Hommes Info, n°80,
septembre 2002, p. 2-7

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : DOSSIER

In : Vers un développement solidaire,
n°179, février 2005, p. 4-11

ECHANGES GAGNANTS ENTRE ES ET PRIVÉ

In : Traverses, n°180, avril 2004, p. 4-13

chronique de livres

[NOUVELLES ACQUISITIONS]

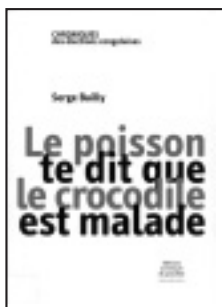
Vous pouvez retrouver la liste complète des nouvelles acquisitions du centre de documentation sur notre site (<http://www.cota.be>) ou encore la recevoir par courrier électronique (sur demande bibliotheque@cota.be). Les ouvrages repris ci-dessous sont disponibles en consultation au centre de documentation.

Si vous désirez acquérir un de ceux-ci, veuillez contacter le diffuseur indiqué.

LE POISSON TE DIT QUE LE CROCODILE EST MALADE : CHRONIQUES DES ÉLECTIONS CONGOLAISES

Serge Bailly

La mesure du possible, Bruxelles, 2007, 180 p.



COTE : COTA : 110-BAI-P

2006 : un tournant dans l'histoire congolaise. Une année, à proprement parler historique, qui vit se dérouler les premières élections libres dans un pays indépendant depuis 1960. L'auteur, observateur de la presse congolaise et journaliste lui-même, a entrepris dès 2005 l'écriture de ces chroniques électorales. Résidant à Kinshasa, il en suit les convulsions et les rumeurs jour après jour. Pérégrinant dans le pays, il ramène de courts portraits lucides de provinces oubliées. Les petites et grandes histoires livrées ici nous rendent plus proches, page après page, les grands hommes et les petites gens de ce pays continent.

DIFFUSION : LES ÉDITIONS DE LA MESURE DU POSSIBLE

AV. LAMBEAUX, 30 - 1060 BRUXELLES - INTERNET : www.lautresite.com

QUEL DÉVELOPPEMENT POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

William Bolouvi

L'Harmattan, Paris, 2007, 309 p.



COTE : COTA : 110-BOL-Q

Pendant que la prospérité économique des sociétés industrialisées approche de l'ère de l'opulence, les couches de population du Nord se fracturent sous le poids des inégalités, de l'injustice sociale, du chômage et de la dégradation de la planète. La prise de conscience de ce phénomène se fait à des rythmes divers, et les thèses qui proposent un changement s'affrontent. Parce que les peuples du Tiers-Monde, principalement ceux de l'Afrique subsaharienne, n'ont pas la clé de lecture des théories du développement qui ont été élaborées pour eux, mais sans eux, le Sud s'est engagé depuis bientôt un demi-siècle dans une course insensée pour rattraper le Nord. Les frustrations, la misère et le désespoir des Africains poussent des hommes et des femmes de tous âges à aller, contre vents et marées, vivre partout ailleurs, sauf dans leurs propres pays. La solution de ce drame ne peut passer que par un « aménagement du sous-développement afin de le rendre habitable ».

DIFFUSION : L'HARMATTAN :

5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE 75005 PARIS - FRANCE

SITE : www.editions-harmattan.fr

AGRICULTURE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MONDIALISATION

Antonio Garcia Velasquez, Pierre Gevaert, François Houtart, et al. Colophon Editions, Bruxelles, 2006, 109 p.

COTE : COTA : 110-GAR-A

Du PAC à la cosmovision andine en passant par la palme africaine, sans oublier les OGM et les normes à respecter, l'agriculture est visitée sous tous ses sillons. La plume inquisitrice et rigoureuse d'auteurs de terrain engagés révèle les implications d'une mondialisation synonyme de développement régressif. ne mondialisation agricole qui oppose dominants et dominés, dans un combat en faveur d'une agriculture

voulue et non subie, pour tous, agriculteurs du Nord, agriculteurs du Sud, tous travailleurs de la terre, terre qu'il leur faut aujourd'hui défendre, du Nord au Sud. Mieux comprendre pour mieux agir tendre vers des solutions concrètes et possibles, vers une décroissance, un développement à repenser, et (re)découvrir des modèles d'agriculture respectueux de l'agriculteur et de la nature.

DIFFUSION : COLOPHON ASBL

RUE GRATÈS, 25 - 1170 BRUXELLES

INTERNET : www.colophon.be

LA COOPÉRATION NORD-SUD : L'ÉTHIQUE DE LA SOLIDARITÉ COMME ALTERNATIVE

Aaron Mundaya Baheta

L'Harmattan, 2005, 241 p.

COTE : COTA : 111-MUN-C

Ce livre pose la question de la coopération Nord-Sud dans les termes d'une exigence éthique de solidarité. Il entend élucider l'idée d'une coopération solidaire au développement qui offre la possibilité d'assumer pertinemment, dans la lutte contre la pauvreté, l'option préférentielle pour les pauvres que peut signifier l'idée de solidarité internationale.

Il récuse d'abord ce qui porte préjudice à une telle coopération : le caractère asymétrique de la logique de corrélation constitutive de la modernité occidentale sur laquelle repose encore le processus de modernisation des sociétés du Sud.

Cette asymétrie répond aux exigences du libéralisme capitaliste qui détermine encore le cadre de l'Accord de Cotonou. La mise en œuvre d'une telle coopération suppose d'assumer trois exigences majeures que ce livre élucide ensuite : celle d'une l'existence pacifique entre personnes et entre peuples, appartenant à des univers culturels différents, fondée sur la logique d'une interdépendance positive: celle d'un projet d'une autre société mondiale dans laquelle est revendiqué un ordre des rapports plus humains; et celle d'une éthique de la solidarité responsable dont les principes président à la concrétisation du projet de coexistence pacifique entre nations et, dans le contexte des rapports Nord-Sud, à l'instauration pratique d'une coopération solidaire.

DIFFUSION : L'HARMATTAN :

5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE 75005 PARIS - FRANCE

SITE : www.editions-harmattan.fr

chronique de livres

COMMERCE ÉQUITABLE ET ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS : LE CAS DES CAFÉICULTEURS ANDINS AU PÉROU, EN EQUATEUR ET EN BOLIVIE

Virginie Diaz Pedregal
L'Harmattan, Paris, 2006, 288 p.



COTE : COTA : 115-DIA-C

A travers l'exemple des organisations de producteurs de café au Pérou, en Equateur et en Bolivie, il s'agit dans cet ouvrage de déceler les mécanismes d'action, les structures modelant les pratiques des individus dans des configurations sociales particulières. Seule l'inscription du commerce équitable dans un contexte d'implantation défini permet de comprendre les interactions entre les dynamiques locales et les effets du commerce équitable observés sur le terrain. Cette étude présente dans un premier temps le contexte historique, géographique, institutionnel et social des organisations de caféiculteurs andins. Sont ensuite étudiés les modes de fonctionnement de ces organisations, leurs stratégies de commercialisation et leurs formules d'adaptation à un environnement changeant. Les effets de la répartition du bénéfice équitable au niveau local sont alors analysés, en mobilisant trois niveaux d'observation. Enfin, les approches néo-libérale, écologiste, et socio-politique interrogent la pertinence du commerce équitable pour atteindre les objectifs que ses acteurs se sont fixés.

DIFFUSION : L'HARMATTAN : 5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE 75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

ARGENTINE REBELLE : UN LABORATOIRE DE CONTRE-POUVOIRS

Daniel Hérard, Cécile Raimbeau
Editions Alternatives, Paris, 2006, 142 p.

COTE : COTA : 130-HER-A

Parce que l'on reproche souvent aux altermondialistes d'être plus adroits à contester qu'à construire, les auteurs de ce livre ont voulu raconter comment

des rebelles argentins apportent des solutions innovantes à des problèmes concrets. Quand les élus ne les représentent plus, des citoyens organisent la démocratie directe dans leurs quartiers. Quand le pouvoir d'achat chute, l'économie se fait de bric et de troc. Quand les usines ferment, les licenciés refont tourner leurs chaînes de production sans patron. Ces expériences argentines proposent des réponses qui peuvent également intéresser les vieilles démocraties doutant de leur avenir, confrontées à la crise de représentativité, à la baisse du pouvoir d'achat, à l'augmentation du chômage...



DIFFUSION : DANIEL PRINET FOLIADÉ/SDLC LA CARAVELLE 303, RUE DU PRÉ-AUX-OIES 1030 BRUXELLES

LES ZONES GRISSES DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI : LE NON-DROIT GANGRÈNE-T-IL LA PLANÈTE?

Pierre Pascallon
L'Harmattan, Paris, 2006, 281 p.



COTE : COTA : 139-PAS-Z

L'on pensait - après les changements géostratégiques de 1989-1991 - que le monde allait être un monde pacifié et irénique, ouvrant la voie à la "fin de l'histoire", par et avec une "démocratie de marché" à l'échelle de la planète. Or, l'on devait rapidement découvrir un monde fragmenté, divisé, déchiré, avec des territoires en pleine décomposition, des zones de non gouvernance et de non régulation; bref, des "zones grises", concept nouveau qui fait son apparition dans la décennie 90 et qui

ne va, depuis, cesser d'accaparer tout le devant de la scène internationale.

DIFFUSION : L'HARMATTAN : 5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE 75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

L'UNION AFRICAINE ET LES ACTEURS SOCIAUX DANS LA GESTION DES CRISES ET DES CONFLITS ARMÉS

Dominique Bangoura, Emile Fideick
A Biidias, L'Harmattan, Paris, 2006, 196 p.

COTE : COTA : 139-BAN-U

Le rôle préalablement joué par la



défunte Organisation de l'Unité Africaine (QUA) est parfois tenu pour quantité négligeable dans la prévention et la gestion des conflits. La prolifération des crises politiques et des conflits armés depuis la fin de la guerre froide, l'incapacité des Etats à mobiliser les moyens d'une paix civile, le désengagement de certains partenaires traditionnels, la prééminence d'une forme de coopération multilatérale témoignent des attentes et des besoins d'un continent « crisogène ».

Néanmoins, une dynamique existe, mettant en présence divers processus interactifs en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits ainsi que de reconstruction post-conflit. Elle met en lumière toute une panoplie d'acteurs dont les statuts s'avèrent différents: les acteurs officiels étatiques et sous-régionaux, les acteurs à vocation continentale, au premier rang lesquels l'Union Africaine, les acteurs sociaux non étatiques, en particulier les jeunes, les femmes, les associations et organisations de la société civile. Quelles sont les perspectives d'imbrication des relations et des actions entre l'Union Africaine et ces différents acteurs ? la paix a un coût; il importe de rechercher et d'indiquer les cheminements susceptibles de la promouvoir et de la garantir au mieux.

DIFFUSION : L'HARMATTAN : 5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE 75005 PARIS – FRANCE –
SITE : www.editions-harmattan.fr

chronique de livres

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION AU CONGO-BRAZZAVILLE

Armand Goulou

L'Harmattan, Paris, 2006, 167 p.



COTE : COTA : 150-GOU-I

Dans l'organisation territoriale et administrative du Congo, des disparités structurelles apparaissent entre les régions, mais aussi et surtout entre la ville et la campagne, créant ainsi de nombreux déséquilibres. Cet ouvrage montre comment l'Etat essaye de pallier ces déséquilibres, en mettant les infrastructures de transport et de communication au coeur de ses stratégies. Quoique inscrites dans les priorités de l'action publique depuis des décennies, ces infrastructures sont loin de correspondre aux résultats escomptés. Le faible niveau de ces infrastructures vient notamment des crises auxquelles l'Etat est confronté. De ce fait, la production spatiale induite sous sa houlette est particulièrement insuffisante. Dans ces conditions, le contrôle spatial et social auquel il aspire devient problématique. D'où la nécessité de réorienter les bases de sa politique en matière d'infrastructures de transport et de communication.

DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

PLACE ET RÔLE DE LA COMMUNICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Jean-Paul Lafrance, Anne-Marie Laulan, Carmen Rico de Sotelo
Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 2006, 168 p.



COTE : COTA : 160-LAF-P

L'ouvrage tente de confronter les modèles de communication afin de savoir en quoi les problématiques de communication peuvent transformer les objectifs du développement "assisté" dans les pays dits "en voie de développement".

Comment les outils et dispositifs communicationnels construisent-ils le développement?

Quel est le rôle de la socialisation des outils et des dispositifs?

Comment prendre en charge la coupure entre les médias de diffusion et les médias de transformation sociale dans la construction et la gestion du développement?

Les auteurs s'efforcent également de repenser le développement en termes de communication globale grâce à des exemples pris sur différents terrains géographiques (Amérique du Sud et du Nord, Afrique, Asie) et thématiques (santé, éducation, environnement, médias, technologies, etc.).

DIFFUSION : PATRIMOINE SPRL
DIFFUSION ET DISTRIBUTION
RUE DU NOYER 168
1030 BRUXELLES

LA RÉGULATION DES MÉDIAS : PRINCIPES, FONDEMENTS, OBJECTIFS ET MÉTHODES

Jean-Claude Guyot, Luc-Adolphe Tiao
Institut Panos Paris, Paris, 2007, 108 p.

COTE : COTA : 163-GUY-R

Cet ouvrage est organisé en 3 parties. La première tente de définir de manière générale ce qu'est la régulation des médias, quels sont ses enjeux et quels sont les instruments dont le régulateur dispose pour intervenir dans le champ des médias. La seconde partie vise à présenter l'expérience spécifique des instances de régulation de la communication d'Afrique francophone et à décrire le contexte de leur apparition, la variété de leurs statuts, compositions et compétences.

Enfin, la troisième partie, plus technique, s'efforce de présenter un à un les différents mécanismes par les biais desquels le régulateur intervient dans le champ de la communication.

DIFFUSION : INSTITUT PANOS PARIS
10, RUE DU MAIL
75002 PARIS

INTERNET : www.panosparis.org

LE VENT QUI SOUFFLE DANS LA BOÎTE : DE LA COOPÉRATION RADIOPHONIQUE AUX COULISSES DE RFI

Guy Robert

L'Harmattan, Paris, 2007, 259 p.



COTE : COTA : 163.3-ROB-V

Du Tchad au Dahomey, du Niger au Gabon, l'auteur alternera seize années durant expériences et réussites, avec l'espoir constant d'aider les radios à forger leur identité. De retour à Paris que restera-t-il de ses enthousiasmes? Affecté à RFI, il sera impliqué de très près dans un autre aspect actif de la coopération.

Multipliant anecdotes et portraits, il livre un témoignage découpant sur une longue période de la coopération radiophonique francophone vécue de part et d'autre, ainsi que sur le milieu de la radio internationale française.

DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

LA CHAÎNE DU LIVRE EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE : QUI EST ÉDITEUR AUJOURD'HUI?

Eddie Tambwe Kintenge bin Kitoko
L'Harmattan, Paris, 2006, 179 p.

COTE : COTA : 163.5-TAM-C

L'étude est une introduction à une série d'analyses dont l'ambition est de rendre compte de la chaîne du livre en Afrique noire francophone.

L'objectif est d'établir le bilan de la situation sur le terrain afin de poser les bases concrètes du développement de l'édition du livre dans les pays concernés.

Dans ce premier volet, l'objectif poursuivi est d'identifier les éditeurs du livre. Les pays concernés par cette étude sont les suivants : le Bénin, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, la RDC, le Gabon, la Guinée (Conakry), le Mali, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

chronique de livres

EDUQUER AU DÉVELOPPEMENT ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Maria Isabel Anson, Dieudonné Wamu Oyatambwe
CWBCI, Bruxelles, 2007, 43 p.



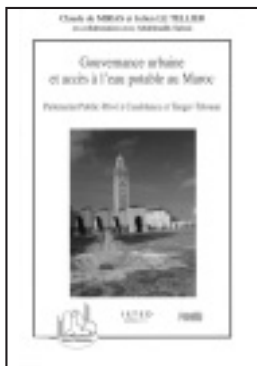
COTE : COTA : 170-ANS-E

L'éducation au développement (ED) est un secteur particulier de la coopération au développement, que les ONG promeuvent depuis très longtemps. Depuis les années 80, ce qui était au départ de la sensibilisation en faveur du Tiers-Monde dans une perspective caritative et paternaliste est devenu peu à peu une approche critique et engagée des relations Nord/Sud au niveau politique, économique, social et culturel. Les pouvoirs publics belges ont reconnu ce secteur depuis 1991, et les ONG n'ont cessé de diversifier leurs actions et de multiplier leurs recherches (méthodologiques et thématiques) pour avoir plus d'impact sur leurs publics et les amener à questionner les décideurs politiques.

DIFFUSION : CWBCI - EIWB
3ÈME ÉTAGE, BUREAU 3/36
PLACE SAINCTELETTE, 2
1080 BRUXELLES

GOVERNANCE URBAINE ET ACCÈS À L'EAU POTABLE AU MAROC : PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ À CASABLANCA ET TANGER-TÉTOUAN

Claude de MIRAS, Julien Le Tellier
L'Harmattan, Paris, 2005, 276 p.



COTE : COTA : 340-MIR-G

L'analyse méticuleuse présentée dans cet ouvrage concerne des dispositifs de gestion urbaine associant sphères publique et privée dans un domaine particulièrement sensible, celui de l'accès à l'eau potable en ville au Maroc.

Résultat d'une recherche menée entre 2001 et 2004 dans le cadre du Programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD), initié par le ministère français des Affaires étrangères, elle se situe comme premiers éléments d'un bilan de l'expérimentation de partenariat public-privé mis en œuvre depuis plusieurs années dans trois villes: Casablanca, Tétouan et Tanger.

Mais les faits présentés et remis dans leur contexte, même s'ils sont très parlants en eux-mêmes, n'auraient pas toute leur portée s'ils n'étaient pas mis en perspective dans un cadre théorique qui a pu permettre aux auteurs de proposer une analyse interprétative des mécanismes observés.

DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS - FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

CONSEIL À L'EXPLOITATION FAMILIALE : EXPÉRIENCES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Guy Faure, Patrick Dugué, Valentin Beauval
Gret, Cirad, Paris,
Montpellier, 2004, 127 p.

COTA : COTA : 402-FAU-C

Le conseil à l'exploitation familiale constitue l'un des services à l'agriculture, au même titre que le crédit, l'appui à la commercialisation, la formation des paysans,... Il renforce les capacités des producteurs à maîtriser le fonctionnement de leur exploitation et à améliorer leurs pratiques.

En ce sens, le conseil aide les producteurs à mieux définir leurs besoins, à préciser leurs objectifs tant au niveau de leur exploitation que de leur famille, à prendre de meilleures décisions et à maîtriser les processus de gestion concernant l'ensemble de leurs activités génératrices de revenus, en prenant en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux.

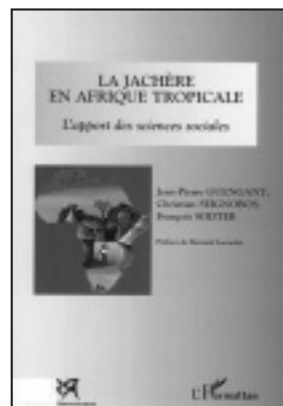
Ce guide propose des principes pour construire une méthode et des outils

adaptés aux conditions de chaque situation, en étroite collaboration avec des paysans motivés et leurs organisations, pour renforcer des compétences utiles au conseil, pour négocier et mettre en place des dispositifs d'appui-conseil.

DIFFUSION : GRET - 2
11-213 RUE LA FAYETTE
75010 PARIS
INTERNET : www.gret.org

LA JACHÈRE EN AFRIQUE TROPICALE : L'APPORT DES SCIENCES SOCIALES

Jean-Pierre Guengant, Christian Seignobos, François Sodter
L'Harmattan, Paris, 2006, 153 p.



COTE : COTA : 420-GUE-J

Cet ouvrage a été rédigé afin de couvrir la totalité des investigations scientifiques que la jachère en Afrique Tropicale requiert de la part des sciences sociales.

Il a pour objectif d'être utilisable tant par les praticiens des recherches et des recherches actions, que par les étudiants. L'agriculture "traditionnelle" africaine reste encore largement fondée sur les pratiques culturelles et cultures issues de l'agriculture itinérante sur brûlis.

Avec la modernisation de la mondialisation, ce système vit ses dernières années de fonctionnement. La croissance de la population, les migrations, la dégradation du milieu naturel, la révolution technique..., tout contribue à provoquer un changement des systèmes de production. La jachère s'est révélée une entrée particulièrement pertinente à l'étude des questions agricoles et agraires, stratégiques pour l'Afrique au Sud du Sahara.

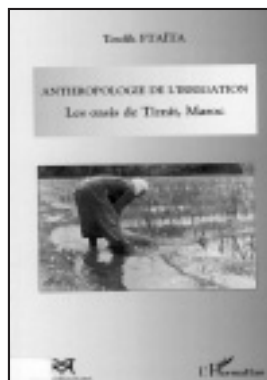
DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS
FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

chronique de livres

ANTHROPOLOGIE DE L'IRRIGATION : LES OASIS DE TIZNIT, MAROC

Toufik Ftäïta

L'Harmattan, Paris, 2006, 254 p.



COTE : COTA : 423.2-FTA-A

L'intérêt de cet ouvrage tient autant à la description anthropologique et historique des sociétés oasiennes que dans la mise en perspective de leur devenir. L'auteur en fait un cas emblématique des contraintes qui enserrant toutes les sociétés. Sous la pression de l'aggravation de la rareté des ressources, ces oasis s'ouvrent quand même vers le futur car elles ne sont pas en simple situation de survie. La modernisation des techniques d'irrigation : est-elle un signe d'ouverture et de développement? Ou une menace pour l'équilibre social et environnemental?

A travers ces interrogations est posé le devenir des oasis des zones arides et celui des hommes et des sociétés qui les ont créées et maintenues. Autant de questions qui, en filigrane, posent les contours d'un développement réellement durable.

DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE

SITE : www.editions-harmattan.fr

LA MICRO ENTREPRISE RURALE EN AFRIQUE : DE LA SURVIE À LA CROISSANCE, LE CAS RWANDAIS

Jean-Luc Camilleri

L'Harmattan, Paris, 2007, 163 p.



COTE : COTA : 601-CAM-M

La petite et micro entreprise en milieu rural a les mêmes caractéristiques que le secteur informel urbain avec d'autres handicaps, dont notamment la mentalité traditionnelle et la faiblesse du marché. Néanmoins, les pesanteurs qui limitent sa créativité et sa dynamique peuvent être contournées. S'appuyant sur des expériences diverses en Afrique occidentale, ce livre se veut un outil pédagogique pour tous ceux qui veulent agir sur le terreau fertile de la micro entreprise et de l'artisanat dans le monde rural en Afrique - soit l'entrepreneuriat en dehors des grandes villes. Il en parcourt les contraintes et opportunités sociologiques, économiques, éducatives et financières, en illustrant son propos par une "success story": la réussite d'un projet financé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) au Rwanda, qui a eu un impact remarquable sur le terrain.

DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE

SITE : www.editions-harmattan.fr

LES « FAISEURS DE PAIX » AU CONGO : GESTION D'UNE CRISE INTERNATIONALE DANS UN ETAT SOUS TUTELLE

Jean-Claude Willame

GRIP, Bruxelles, 2007, 217 p.

COTE : COTA : GEO CONGO

Ce livre éclaire d'une lumière crue la longue marche vers une paix non encore accomplie - les récentes élections n'en constituent qu'une étape. Parmi les nombreux acteurs de ce processus, il dégage en particulier l'action de trois "faiseurs de paix", non sans souligner les contrastes entre discours et réalités. Le premier, Louis Michel, a bataillé ferme pour que cette crise oubliée soit remise à l'agenda. Le deuxième, paradoxalement, n'est autre que Joseph Kabila qui a réussi à déjouer le fallacieux accord de Lusaka. Le troisième, enfin, est tout simplement l'ONU, longtemps reléguée à un rôle effacé, voire contre-productif. Par ailleurs, l'auteur ne manque pas de relever le poids des convoitises étrangères, industrielles ou politiques, suscitées par d'incommensurables richesses minières et par les marchés de la reconstruction.

DIFFUSION : GRI
33, RUE VAN HOORDE -
1030 BRUXELLES
INTERNET : www.grip.org

formations / événements

[FORMATIONS]

FAID AQUITAINE, OUVRE LE RECRUTEMENT (CURSUS 2007/2008) POUR SA NOUVELLE PROMOTION DE COORDONNATEURS DE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT (NIVEAU 2 DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, TITRE CERTIFIÉ PAR L'ETAT, ÉQUIVALENT AU MASTER 1 DES UNIVERSITÉS).

Cette formation de 2 années, permettant d'obtenir le titre de Coordonnateur de Programme de Développement (également accessible par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), débouche sur les métiers (cadres intermédiaires) du développement tant dans les secteurs de social, de l'urbain, du sanitaire, du rural et de l'environnement, que dans celui de l'économie solidaire, en France en Europe, dans les ays émergents ou dans les pays du Sud. L'IFAID Aquitaine est une association Loi 1901 qui fonctionne majoritairement sur fonds publics (Conseil Régional d'Aquitaine, premier contributeur, et Etat).

INFORMATIONS :
<http://www.ifaid.org>,
 email: formation@ifaid.org

**25-27 JULY 2007, LONDON
 MANAGING CHANGE WITHIN
 ORGANISATIONS NON-RESIDENTIAL**

Learn to analyse forces which drive change, and to manage the change process. Explore helpful tools on how to understand and deal with different interests, manage resistance and work productively with your colleagues.

INFORMATIONS :
training@intrac.org OR +44 0 1865 263040

**3 AU 14 SEPTEMBRE 2007,
 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE**

Genre et droits reproductifs et sexuels
 Organisée par le Monde selon les femmes et l'AIDEP associée au Département des Sciences de la population et du développement de l'université catholique de Louvain (UCL)

Module de base 1 : Concept de genre dans le développement – 1 jour
 Module 2 : Santé reproductive et sexuelle, concepts et pratiques – 2 jours
 Module 3 : Violences de genre – 1 jour
 Module 4 : Masculinité – ½ jour
 Module 5 : Analyse de programmes et études de cas – 1 ½ jours
 Module 6 : VIH / SIDA – 2 jours
 Module 7 : Enjeux démographiques – 1 jour
 Module 8 : Plaidoyer pour les droits reproductifs et sexuels – 1 jour

INFORMATIONS :

AIDEPS ASBL, PLACE MONTESQUIEU, 1
 BTE 17 À 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE,
 EMAIL : aidep@sped.ucl.ac.be,
 TÉL. : + 32 10/47 45 42, FAX : + 32 10/47 29 52 ; LE MONDE SELON LES FEMMES
 ASBL, RUE DE LA SABLONNIÈRE 18
 À 1000 BRUXELLES,
 EMAIL : gdrs@mondefemmes.org,
 TÉL. : + 32 2 223 05 12,
 FAX : + 32 2 223 15 12.

[ÉVÉNEMENTS]

**15 DE JUNIO, BARCELONA, ESPAGNE
 TALLER INTERNACIONAL SOBRE
 FINANCIACIÓN RESPONSABLE EN EL
 SUR DESDE EL NORTE**

INFORMATIONS :
 WEBSITE : [HTTP://WWW.CADTM.ORG](http://WWW.CADTM.ORG)

**26 JUIN - 2 JUILLET 2007, CASTA
 PAPIERNICKA, SLOVAKIA
 DEVELOPMENT EDUCATION SUMMER
 SCHOOL 2007**

The International Development Education Summer School is an interactive educational course for development practitioners. It has been organised since 1997 in one of the European Union countries. This year, for the first time in the history of this event, it is organised by a new EU member country. This year's Summer School will be exceptional. It will involve all chief selected target groups in the context of the Millennium Development Goals (MDGs). The core theme of the Summer School 2007 is « Achieving the MDGs : the role of Development Education »

INFORMATIONS :
<http://www.mvro.sk/summerschool/>

**4 ET 5 JUILLET 2007, PARIS, FRANCE
 LES NOUVEAUX MÉTIERS DE LA
 COOPÉRATION : DE L'ASSISTANCE
 TECHNIQUE À L'EXPERTISE
 INTERNATIONALE**

Ce colloque international, organisé par le Haut Conseil de la coopération internationale et France coopération internationale, a pour objectif de faire le point sur l'évolution des métiers de la coopération pour une meilleure efficacité de l'aide. Il associera des représentants des bailleurs européens et multilatéraux et des pays du Sud afin :

- d'analyser l'évolution de la demande d'expertise des pays bénéficiaires,
- de tirer les conclusions de la professionnalisation de l'assistance technique pour imaginer de nouveaux parcours professionnels en coopération,

- de proposer de nouvelles dispositions régissant l'assistance technique française.

Il serait souhaitable que ce colloque HCCI-FCI soit suivi l'année prochaine d'une manifestation européenne semblable, sous les auspices d'EUNIDA, qui pourrait évoquer les perspectives de mutualisation de l'assistance technique au niveau européen.

INFORMATIONS :
 CLAIRE BRODIN
claire.brodin@hcci.gouv.fr

**DU SAMEDI 7 À 12H00 AU DIMANCHE
 8 JUILLET À 17H00 À LA MARLAGNE,
 WÉPION PRÈS DE NAMUR, BELGIQUE
 LES ALTERNATIVES AU NIVEAU DE LA
 DETTE ET DU FINANCEMENT DU
 DÉVELOPPEMENT**

INFORMATIONS : CÉCILE LAMARQUE,
 TÉL. : 00 32 4 226 62 85 00
Cecile@cadtm.org

**9, 10 AND 11 JULY 2007
 GLOBAL FORUM ON MIGRATION AND
 DEVELOPMENT**

The first meeting of the Global Forum on Migration and Development will take place in Brussels. The governmental discussions on 10 and 11 July will be preceded by a meeting of civil society representatives on 9 July. This will mark the start of a new global process designed to enhance the positive impact of migration on development (and vice versa) by adopting a more consistent policy approach, identifying new instruments and best practices, exchanging know-how and experience about innovative tactics and methods and, finally, establishing cooperative links between the various actors involved.

INFORMATIONS :
<http://gfmf.fmd.org>

**10 ET 11 JUILLET 2007, BRUXELLES,
 BELGIQUE
 LE DIALOGUE COMMUNAUTAIRE
 MONDIAL SUR LA MIGRATION,
 LE DÉVELOPPEMENT ET LES DROITS
 DE L'HOMME**

INFORMATIONS :
 BAERBEL REISSMANN, MIGRANTS RIGHTS INTERNATIONAL :
migrantsrightsinternational@gmail.com
 RENÉ PLAETVOET, DECEMBER 18 :
rene@december18.net
 JOHN BINGHAM, CICM :
bingham@icmc.net
 COLIN RAJAH, NNIRR :
crajah@nnir.org
 WILLIAM GOIS, MFA :
mfa@pacific.net.hk
 MICHELE LEVOY, PICUM :
michele.levoy@picum.org

formations / événements

**16 AU 18 JUILLET 2007,
CREPA À OUAGADOUGOU,
BURKINA FASO
ATELIER RÉGIONAL :
GOUVERNANCE EAU, HYGIÈNE ET
ASSAINISSEMENT EN AFRIQUE DE
L'OUEST**

INFORMATIONS :
<http://www.reseaucrepa.org/page/992>

**DU 3 AU 5 AOÛT 2007,
ABBAYE DE FLOREFFE,
BELGIQUE
ESPERANZAH !**

Trois jours de fête, de rencontres, de découvertes et de réflexions... Aidé de nombreuses ONG et associations partenaires, Esperanzah ! s'engage pour un autre monde.

INFORMATIONS :
<http://www.esperanzah.be/>

**14 – 16 AOÛT 2007, DAKAR, SÉNÉGAL
FIAB 2007 COLLOQUE SATELLITE
PRÉ-CONGRÈS**

Le management des technologies et des systèmes automatisés de bibliothèques dans les pays en développement : logiciels libres VS options commerciales

INFORMATIONS :
<http://www.dakar.aliaco.com/>

**19 – 23 AOÛT 2007, DURBAN, AFRIQUE
CONGRÈS MONDIAL DES
BIBLIOTHÈQUES ET DE
L'INFORMATION :
73E CONGRÈS DE L'IFLA ET ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

Bibliothèque du futur, progrès, développement et partenariats Quel service peut apporter le secteur des bibliothèques et de l'information à ces différents mondes ?

Les services à ces différents monde sont-ils étanches et isolés les uns des autres ou doivent-ils se fertiliser les uns les autres ?

Quelle relation doit-il y avoir entre ces différents mondes ? Quel rôle directeur et créatif peut jouer l'IFLA dans la communauté mondiale et quel impact peut avoir le secteur des bibliothèques et de l'information ?

INFORMATIONS :
PATRICE LANDRY
(RESPONSABLE INDEXATION MATIÈRES)
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
DFI/OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE
OFC

patrice.landry@nb.admin.ch
BIBLIOTHÈQUE NATIONAL SUISSE EN
HALLWYLSTRASSE 15,
3003 BERNE –
TÉL. : +41 31 324 06 25
FAX : +41 31 322 84 63

**24 AU 28 AOÛT 2007,
L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE II,
LE MIRAIL, FRANCE
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2007 :
ABATTRE LES 7 PILIERS DU
NÉOLIBÉRALISME**

Chacun des piliers, que le manifeste altermondialiste propose d'abattre comme phase indispensable à la construction du monde que nous voulons, constituera une filière au sein de laquelle plus de 70 séances essaieront d'approfondir aussi bien les ressorts théoriques qui fondent la démarche qu'elles alternatives proposées.

INFORMATIONS :
<http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique1012>

**6TH – 7TH SEPTEMBER 2007,
INTRAC CONFERENCE :
SECURITISATION AND DEVELOPMENT
CONFERENCE**

INFORMATIONS :
<http://www.intrac.org/pages/conferences.html>

**25-27 SEPTEMBRE 2007, ROME, ITALIE
WEB2POURDEV CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LE WEB
COLLABORATIF POUR LE
DÉVELOPPEMENT**

Mise en réseau, collaboration et partage des connaissances dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la gestion des ressources. Première conférence dont le but est d'explorer les voies et moyens permettant aux acteurs du développement international de mettre à profit les opportunités techniques et organisationnelles offertes par les méthodologies, les approches et les applications Web 2.0. La conférence a pour objectif de promouvoir l'adoption et la diffusion d'applications appropriées, basées sur Internet, bon marché et duplicables, par les acteurs impliqués dans l'agriculture, le développement rural et la gestion des ressources naturelles. Elle vise à encourager les participants à mettre au point et utiliser leurs propres systèmes de gestion de l'information et de la communication (GiC) en se servant de ces applications.

INFORMATIONS :
WEBSITE : <http://www.web2fordev.net>

**17 – 20 OCTOBER 2007, MANILLA,
PHILIPPINES**

Asian Forum for solidarity economy
Where socially responsible investos
interface with socially responsible
enterprises

INFORMATIONS : www.asianforum2007.net

**5-6 NOVEMBER 2007, CAPE TOWN,
SOUTH AFRICA
BIOFUELSMARKETS » AFRICA**

The second annual Biofuels Markets Africa conference will take place in Cape Town this November. Africa's premier international Biofuels event attracted over 200 industry executives from across Africa, Europe, Asia and Americas. Following the popularity of the first sell out event in 2006, the event is moving to a larger venue.

INFORMATIONS :
info@greenpowerconferences.com

**19 AU 22 NOVEMBRE 2007,
HOTEL PALM BEACH OUAGADOUGOU
14ÈME CONFÉRENCE DU RÉSEAU
INTERNATIONAL DE FORMATION À LA
GESTION DE L'EAU ET DES DÉCHETS
(RIF / ITN AFRIQUE).**

La conférence 2007 du réseau RIF / ITN se veut une occasion de partage d'expériences sur la manière dont la décentralisation a permis d'accélérer le processus de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire en matière d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement (AEPHA).

INFORMATIONS :
<http://www.reseaucrepa.org/page/994>

**21 AU 23 NOVEMBRE 2007
SÉMINAIRE RÉGIONAL
« TRANSFORMATION, CONSERVATION
ET QUALITÉ DES ALIMENTS : NOUVELLE
APPROCHE DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETÉ »**

INFORMATIONS :
MADAME MAMA SAKHO, COORDONNATRICE COMITÉ D'ORGANISATION, ECOLE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE (ESP), DÉPARTEMENT GC-BA, TÉL. : 221 – 825 32 17, FAX : 221 – 825 55 94, Email : msakho@ucad.sn / mfsakho@yahoo.fr

**27 – 30 NOVEMBRE 2007,
LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
DYNAMIQUES DE PAUVRETÉS ET
VULNÉRABILITÉS, MESURES ET
PROCESSUS EXPLICATIFS EN
DÉMOGRAPHIE ET EN SCIENCES
SOCIALES**

La Chaire Quetelet 2007 sera consacrée aux questions de vulnérabilités et de pauvreté, à leurs aspects méthodologiques, mais aussi et surtout aux processus qui les sous-tendent.

INFORMATIONS :
ISABELLE THEYS, INSTITUT DE DÉMOGRAPHIE, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, PLACE MANTESQUIEU 1/17, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE, EMAIL : theysi@demo.ucl.ac.be, TÉL. : +32 0 10 47 29 51, FAX : +32 0 10 47 29 52

on nous informe

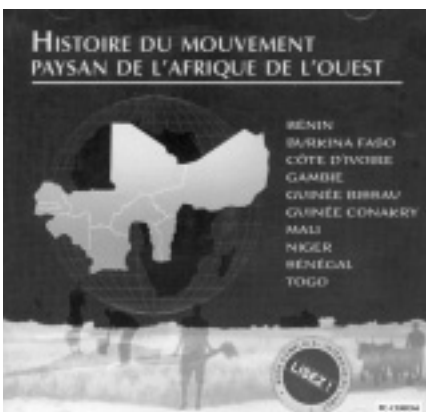
UNE BASE DE DONNÉES DOCUMENTAIRE SPÉCIALISÉE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ACCESSIBLE SUR INTERNET

ABioDoc, le Centre National des Ressources en agriculture Biologique, service de l'ENITA Clermont, Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, propose maintenant un accès en ligne à sa base de données documentaire spécialisée en agriculture biologique, via son site Internet : www.abiodoc.com

LE GRAD VOUS PRÉSENTE SA NOUVELLE PRODUCTION, FRUIT DE PLUSIEURS ANNÉES DE TRAVAIL : LE CD-ROM « HISTOIRE DU MOUVEMENT PAYSAN DE L'AFRIQUE DE L'OUEST »

Ce CD-Rom est le récit d'un combat. Celui mené, depuis 40 années parfois, par des paysans et paysannes d'Afrique de l'Ouest pour s'organiser depuis leurs villages jusqu'au « ROPPA ». Celui-ci le « Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'Ouest », a été créé à Cotonou par les délégué(e)s des plateformes nationales d'organisations paysannes en 2000.

- 150 écrans historiques présentent en quelques lignes, année après année, les évolutions de la sous-région et de chacun des pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Les conditions variées de la naissance et de l'adolescence des multiples organisations paysannes et des plateformes nationales sont décrites ainsi que les caractéristiques du ROPPA.
- 100 écrans thématiques complètent cet ensemble et fournissent des informations communes aux divers pays.



- 270 images et 38 courtes vidéos donnent à voir tandis que 280 extraits d'interviews permettent d'écouter des paroles d'hommes et de femmes créateurs et membres de quelques unes des dizaines de milliers d'organisations paysannes. Un instrument indispensable et passionnant pour les acteurs paysans, mais aussi pour celui qui s'intéresse à l'Afrique qui se construit, qu'il soit professeur d'histoire, d'économie ou de géographie ; qu'il ait été ou soit encore voyageur solidaire ou coopérant sur le terrain.

INFORMATIONS :

GRAD-FRANCE,
228, RUE DU MANET
74130 BONNEVILLE, FRANCE,
TÉL. : 04 50 97 08 85
FAX : 04 50 25 69 81,
EMAIL : grad.fr@grad-france.org,
WEBSITE : www.grad-france.org

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE RAMÈNE L'ÉCONOMIE AUX LIMITES DE LA TERRE

Le nouveau dossier de LaRevueDurable consacré à l'écologie industrielle et au métabolisme territorial.

Ce dossier de LaRevueDurable fait le point sur des expériences qui, depuis une dizaine d'années, remettent à nouveau en pratique l'écologie industrielle en Europe.

La ville de Lille et le canton de Genève sont les premières collectivités en France et en Suisse à avoir étudié leur métabolisme territorial – c'est-à-dire les flux de matières et d'énergies qui entrent et qui sortent de leur territoire – et à s'en servir comme outil de décision publique.

INFORMATIONS :

helene.gaillard@larevuedurable.com,
www.larevuedurable.com

LE GROUPE DE RECHERCHE POUR UNE STRATÉGIE ECONOMIQUE ALTERNATIVE (GRESEA) VOUS ANNONCE LA PUBLICATION DE SON NOUVEAU NUMÉRO DES CAHIERS DES ALTERNATIVES : « ALLIANCES INTERENTREPRISES NORD-SUD : UNE STRATÉGIE ALTERNATIVE POUR L'AFRIQUE ? » PAR NICOLAS GÉRARD (CHARGÉ D'ÉTUDES AU GRESEA), 2007, 28 PP.



Cette nouvelle brochure du Gresea explore et soumet au début critique la question des alliances qui peuvent s'établir – et s'établissent – entre les petites et moyennes entreprises (PME) du Nord et du Sud, en s'inspirant en particulier de l'expérience des entreprises belges actives en Afrique subsaharienne.

POUR COMMANDER CETTE NOUVELLE PUBLICATION,
CONTACTER LE GRESEA :
00 32 2 219 70 76
gresea@skynet.be
11, RUE ROYALE À 1000 BRUXELLES
www.gresea.be

VIENT DE SORTIR DE PRESSE UN NOUVEAU NUMÉRO DE LA REVUE « ALTERNATIVES SUD » ÉVASION FISCALE ET PAUVRETÉ POINTS DE VUE DU SUD, EDITIONS SYLLEPSE – CENTRE TRICONTINENTAL VOL XIV (2007), N°1.

POUR COMMANDER UN EXEMPLAIRE OU PRENDRE UN ABONNEMENT S'ADRESSER À www.cetri.be OU vente-abonnement@ctetri.be,
TÉL. : 32 0 10/48 95 60
FAX : 32 0 10 48 95 69

LES THÈMES QUE NOUS SOUHAITONS TRAITER DANS LES PROCHAINS NUMÉROS SONT LES SUIVANTS* :

- N° 116 [SEPTEMBRE 2007] : VILLES ET CAMPAGNES
- N° 117 [DECEMBRE 2007] : MOYENS D'EXISTENCE DURABLE [SLD]

Si vous avez des articles à proposer en relation avec ces thématiques ou bien des thématiques à suggérer, n'hésitez pas à nous le faire savoir dans les meilleurs délais. Ils trouveront certainement une place dans nos pages ou sur le site.

Courriel : stephane.boulch@cota.be

Télécopie : + 32 2 223 14 95

Téléphone : + 32 2 250 38 36 ou 218 18 96

Veillez à nous contacter suffisamment à l'avance afin que nous puissions avoir le temps de discuter de votre projet, d'examiner comment l'insérer dans notre planning (au plus tard au début du mois qui précède celui de la parution : ainsi, par exemple, pour un numéro prévu pour la fin mars, ce serait début février. Passé ce délai, nous ne pourrions plus les accepter ou alors seulement pour notre site Internet).

→ CRITÈRES DE SÉLECTION DES ARTICLES

Les articles doivent traiter d'une des thématiques planifiées et cadrer avec l'opinion que notre rédaction aura souhaité privilégier d'un commun accord avec nos partenaires et autres contributeurs ou les lecteurs qui se seront manifestés.

La revue étant un support d'échanges de propositions et d'alternatives, les articles sont sélectionnés en vertu de leur aptitude à susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer une discussion, influencer des projets de développement.

Si les versions finales ne nous parviennent pas dans les délais convenus avec le responsable de la rédaction, l'article ne sera pas publié dans la revue.

→ FORMAT DES ARTICLES

- 16 000 caractères maximum (sauf convention avec la rédaction)
- sous format électronique (courrier électronique ou disquette) (les fax et courriers sont admis si le contributeur n'a vraiment pas le choix)
- en format Microsoft Word
- sans mise en forme automatique (juste du gras pour les titres, chapeaux et inter-titres)
- Chaque article doit débuter, après le titre, par un chapeau en gras très bref qui résume ses intentions.
- Les notes doivent être indiquées manuellement et renvoyer en fin de texte
- Format Times New Roman, taille 12, simple interligne, justifié.

→ RÉTRIBUTIONS

Chaque auteur dont le texte sera accepté sera rétribué sous la forme d'un versement de 50€ et d'un abonnement gracieux d'un an à la revue.

→ DROITS

- La rédaction se réserve le droit de refuser de publier un texte si celui-ci ne correspond pas aux critères convenus entre elle et l'auteur ou si les délais de livraison ne sont pas respectés. L'auteur ne sera alors pas rétribué.
- L'auteur continuera naturellement à pouvoir disposer de son texte pour toute autre allocution et publication. Il devra toutefois s'engager à en référer au COTA et à signaler les références de la première parution dans les ECHOS.
- A moins que les parties en conviennent autrement, l'auteur concède le droit au COTA d'utiliser son texte comme bon lui semblera. Il va de soi que le COTA veillera à toujours mentionner l'auteur original et les références initiales de son texte.

→ PUBLICATIONS SUR LE SITE

A la demande du COTA et si l'auteur y consent, un article refusé pourra éventuellement être publié sur le site en format Pdf dans la section dossiers thématiques. L'auteur ne sera alors pas rétribué financièrement mais pourra bénéficier d'un abonnement gratuit d'un an.

* *Les sujets peuvent encore changer ou leur traitement reporté en fonction des activités du COTA, des suggestions des auteurs et lecteurs...*

→ PUBLICATIONS RECENTES



HORS SERIE N°2
ORGANISER L'EVALUATION D'UNE ACTION DE DEVELOPPEMENT DANS LE SUD
 C.LELOUP, S. DESCROIX



HORS SERIE N°3
NORD-SUD, SE DOCUMENTER ET ORGANISER UNE RECHERCHE
 P. GERADIN, C. SLUSE



HORS SERIE N°4
HISTOIRES D'EVALUATION
 S. DESCROIX



HORS SERIE N°5
RADIOS COMMUNAUTAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST
 S. BOULC'H



HORS SERIE N°6
LA PAUVRETE EN REFERENCES
 M. TOTTE

DERNIERE PARUTION

LES ONG, QU'EST CE QUE C'EST?
 COTA, COULEUR LIVRES 2005, 159 PAGES.

Les ONG sont sous les feux de l'actualité. Par leurs interventions, leurs prises de positions, leurs capacités de mobilisation, elles deviennent un des acteurs incontournables de nos sociétés, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Celles qui s'occupent plus particulièrement de la coopération au développement avec les pays du Sud (ONGD) en sont une des composantes. Ce livre se compose de deux parties. Dans la première, 46 personnalités belges issues de divers milieux (culturel, politique, associatif, syndical, universitaire, sportif,...) expriment leur point de vue, leur regard ou leurs attentes à propos des ONG. La seconde partie répond à ces questions et apporte d'autres informations utiles. Cet ouvrage constitue la première étape d'une action plus large de sensibilisation à la solidarité internationale et de dialogue avec le public belge sur la nature et le rôle des ONG face aux enjeux internationaux actuels...



CHEMINEMENT D'UNE ACTION DE DEVELOPPEMENT
 E. BEAUDOUX, G. DE CROMBRUGGHE,
 F. DOUXCHAMPS, M.C. GUENEAU, M. NIEUWKERK



MEDIA RESISTANCE
 S.BAILLY, D. BEAUFORT



TECHNOLOGIES WALLONNES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
 AWEX



PAROLES D'AFRIQUE CENTRALE : BRISER LES SILENCES
 INSTITUT PANOS, COTA



LA DECENTRALISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST: ENTRE POLITIQUE ET DEVELOPPEMENT
 ED. KARTHALA

LA RUBRIQUE DES ECHOS DU COTA SUR LE SITE DU COTA N'EST PAS UNE VERSION ÉLECTRONIQUE DE LA REVUE MAIS UNE INTERFACE DESTINÉE À FACILITER LES ÉCHANGES AVEC LE LECTEUR ET L'ASSOCIER D'AVANTAGE À NOTRE TRAVAIL.

GRÂCE AU SITE, VOUS POUVEZ DÉSORMAIS :

- CONSULTER UNE TABLE DES MATIÈRES COMPLÈTE ;
- COMMANDER DES NUMÉROS DE LA REVUE ;
- REMPLIR ET NOUS FAIRE PARVENIR UNE DEMANDE D'ABONNEMENT ;
- NOUS ENVOYER LES ANNONCES QUE VOUS SOUHAITEZ VOIR PARAITRE GRATUITEMENT DANS NOS PAGES ;
- RÉPONDRE AUX APPELS À CONTRIBUTIONS ;
- COMPLÉTER L'INFORMATION CONTENUE DANS LA REVUE EN CONSULTANT DES TEXTES CLASSÉS PAR DOSSIERS THÉMATIQUES ;
- EXPRIMER VOTRE OPINION SUR DES ARTICLES OU LA REVUE ELLE-MÊME ;
- NOUS ADRESSER TOUTES SORTES DE SUGGESTIONS ET INTERVENIR DANS LE CHOIX DES THÉMATIQUES À VENIR, ETC.

LE SITE NOUS PERMETTRA DE MIEUX NOUS CONNAÎTRE. C'EST UN OUTIL PRÉCIEUX POUR NOUS COMME POUR VOUS. VISITEZ-LE. UTILISEZ-LE.